

RADIO

Choisissez votre programme

CE SOIR

6.00 — Nouvelle heure (WEAF)
6.00 — Orchestre (WJZ)
7.00 — Concert (WOR)
7.00 — Mélodies (WJZ)
8.00 — Cities Service (WEAF)
8.00 — Concert White Rock (WJZ)
8.00 — Anglo Persians (WEAF)
9.00 — Orchestre La France (WEAF)
10.00 — Banquet (WJZ)
11.00 — Heure Slumber (WJZ)

Nouveau programme

Ce soir, à 6 heures, aux postes WEAF, WGY, WGR etc. sera irradié le premier concert hebdomadaire donné au radio sous les auspices de 100 Banques d'Epargne des Etats de New-York, New-Jersey, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, Maine et New-Hampshire. Le programme suivant sera exécuté :

By My Fireside
"Oh Kay" Selections Gershwin
Popular Selection
Duo: Trompette
I'll Think of You Lyman
Glow Worm Orchestre
Charmaine Orchestre
Selections, Nutcracker Suite Orchestre
Du in the Clouds de "5 o'clock Girl" Orchestre
Ab, Sweet Mystery of Life Orchestre
Did You Mean It? Orchestre
Chérie I Love You Orchestre
Nalla-valse Delibes
Cyclo of E. R. Fall Ballads Orchestre
Rubinsque Rubinstein-Katman
Bells of St-Mary's Orchestre
Rose d'Algérie-sélection Herbert Orchestre
By My Fireside Orchestre

Orchestre

L'orchestre Geo. Hall exécutera le programme suivant ce soir, à 6 heures, au poste WJZ :
Rain
Swamp Blues
Fables of the Vienna Woods
Missouri Squabble
Every Evening
La Mascottine-tango
The Birth of Pasion de "Madame Sherry"
Did You Mean It?
St. Louis Blues
There Must Mlle a Silver Lining
I Was Only a Dream
The Bozzar
Blue Skies
Tigeret
Baltimore

Beau Concert

À 7 heures, ce soir, au poste WOR, l'ensemble de l'Hôtel Concord, exécutera le programme suivant :
En Bateau
Scenes de Ballet
Distant Voices
Riviera Interrompue
Spring Fancies
God's Awgine ter Move All Dark
Troubles Away
Cavatina
Tête-à-Tête
I Love You Truly
Dixie
Quatuor et Orchestre
Godfrey Ludlow, violoniste, et Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste, seront entendus, ce soir, à 8 heures, dans le programme suivant, aux postes WJZ, KDKA et KYW :
Aubade Provençale
The Flaxen-Haired Girl
Debutay
Tscherephina
Lemmone
Tschalkowsky
Marquardt
Bond-Bourdon
Emmett
Couperin

Invitation à la valse Weber
Larghetto Beethoven
Nero Spiritual
Tambourin chinois Kresler
Extraits de "Wildflower"
Valse d'amour Youmans
Moskowsky

Mélodies

Rosalie Wolf, soprano, sera entendue, ce soir, à 7 heures, au poste WJZ, dans un programme intitulé : "Mélodies anciennes et nouvelles". Un trio à cordes sera aussi au programme.

Voici le programme qui sera exécuté :

To Music Tscherephina
Vigil Rosalie Wolf
On the Steppes of Central Asia Borodine
Song of the Shepherd Lehl
Rimsky-Korsakoff
Rosalie Wolf
At the Ball Tschalkowsky
Little Fish's Song Arensky
Rosalie Wolf
Song of India Rimsky-Korsakoff
Trio
Berceuse Gretchaninoff
Hopak Rosalie Wolf
Moussorgsky
Rosalie Wolf

Cities Service

Le programme suivant sera exécuté ce soir, à 8 heures, aux postes WEAF, WRC, WCAE, WSAI, WTAM, etc par les Cities Service, sous la direction de M. R. Bourdon :
Cities Service March
Bourdon
Gypsy Love Selections
Lehar
Little Grey Home in the West

Ludlow et Gainsborg

Godfrey Ludlow, violoniste, et Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste, seront entendus, ce soir, à 8 heures, dans le programme suivant, aux postes WJZ, KDKA et KYW :
Aubade Provençale
The Flaxen-Haired Girl
Debutay
Tscherephina
Lemmone
Tschalkowsky
Marquardt
Bond-Bourdon
Emmett
Couperin

Beau Concert

À 7 heures, ce soir, au poste WOR, l'ensemble de l'Hôtel Concord, exécutera le programme suivant :

RECEPTION
HIER SOIR :
TRES BONNE
Fournie par
LA MAISON
P. T. LEGARE LEE

Tambourin Gretry
Passacaille Gervais
Sarabande Passeried Detouche
Bourée Maurel
Chanson Louis XIII Couperin

Concert White Rock

Le programme suivant sera exécuté ce soir, à 8 heures 30, au cours de l'heure White Rock, aux postes WJZ, WBZ, WBAL, WHAM, KDKA, WLW, WJR, etc :
Lovely Little Silhouette Rosa
Orchestre
Valse Graziosa Levitski
Whistler and His Dog Pryor
Deux Pianos
L'Encore Herbert
Flute et Clarinette avec orchestre
Romance, de "The Desert Song" Romberg

Trois Violons et Piano
Selection de "Funny Face" Gershwin
She Loves and He Loves
One and Only
S Wonderful x x x
Deux Pianos
Two Loving Arms, de "Just Fancy" Ruby

Orchestre
The Sparkling March Caruso
Orchestre

Anglo-Persians

Le programme suivant sera exécuté, ce soir, à 9 heures, par les Whitall Anglo-Persians, sous la direction de Louis Katzman, aux postes WEAF, WRC, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WJZ, etc :

The Call of the Desert
Serenade to Owani de "African Suite"
Espana Waltz Waldteufel
Old Folk at Home Katman
The Dervishes Bendix
Only a Rose de "The Vagabond King"

Bachanale, L'Automne et L'Hiver
Parting Melody

Heure Wrigley

Le programme suivant sera exécuté, ce soir, à 9 heures, au cours de l'heure Wrigley :
La Spagnola Chiara
Quatuor
Dancing Stars
Xylophone
A Brown Bird Singing Haydn-Wood

Tenor
Varsity Drag, de "Good News"
Accordeon
Sometime de "Sometime" Romberg
Soprano
Why Must You Wear a Mustache?
Duo
The Clock and the Banjo Reser
Madrigal de "The Mikado" Sullivan
Quatuor
Let's Misbehave, de "Follies"
The House at the End of the Lane Robinson
Old Tune
I Wish I Were Single
Trio overly
Mummy-Dumpy, de "Just Fancy"
Soprano et Tenor
Morning Glory Johnston
Saxophone
Every Star Was a Little Pickaninny
Contralto
Southern Skies McLeod
Quatuor
Sweetheart's Parade Orchestre
Garibaldi Duo
Bolero Moskowsky
Orchestre
Hallelujah, de "Hit the Deck"
Ensemble
Ce programme sera irradié par

LES POSTES EMETTEURS AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

(Suite)			
KFOA	Seattle, Wash.	447	1030
KFON	Long Beach, Calif.	242	600
KFOR	Lincoln, Neb.	217	100
KFOX	Omaha, Neb.	258	100
KFPL	Dublin, Texas	275	15
KFPF	Greenville, Texas	231	15
KFPW	Los Angeles, Calif.	232	250
KFPW	Cartersville, Mo.	263	50
KFPY	Spokane, Wash.	246	250
KFOA	St. Louis, Mo.	234	50
KFQB	Fort Worth, Texas	333	1000
KFQD	Anchorage, Alaska	345	100
KFQU	Holy City Calif.	260	100
KFQW	Wenatchee, Wash.	217	100
KFQZ	Hollywood, Calif.	232	100
KFRU	San Francisco, Calif.	454	1000
KFRU	Columbia, Missouri	250	500
KFRD	San Diego, Calif.	441	500
KFRG	Los Angeles, Calif.	275	500
KFUL	Galveston, Texas	258	500
KFUM	Colorado Spgs, Colo.	283	1000
KFUO	Clayton, Mo.	545	1000
KFUP	Denver, Colo.	227	100
KFUR	Farmington, Utah	225	500
KFUS	Oakland, Calif.	256	50
KFUT	Salt Lake City, Utah	250	50
KFV	Vanice, Calif.	208	250
KFVG	Independence, Kan.	225	50
KFVI	Houston, Texas	238	50
KFVS	Cape Girardeau, Mo.	224	50
KFWB	Los Angeles, Calif.	361	500
KFWC	Glendora, Calif.	222	100
KFWF	St. Louis, Mo.	214	250
KFWI	San Francisco, Calif.	258	500
KFWM	Oakland, Calif.	236	500
KFWO	Avalon, Calif.	300	250
KFXD	Jermine, Odahio	204	15
KFXE	Denver, Colo.	283	250
KFXJ	Edgewater, Colo.	216	500
KFXR	Oklahoma City, Okla.	224	50
KFXO	Flagstaff, Ariz.	205	25
KFY	Breckridge, Tex.	211	15
KFYR	Bismarck No Dak.	250	250
KGA	Spokane, Wash.	261	100
KGAR	Tucson, Ariz.	224	500
KGBU	Ketchikan, Alaska	239	100
KGBX	St. Joseph, Mo.	288	50
KGBY	Columbus, Nebraska	222	100
KGBZ	York, Nebraska	213	100
KGC	Decorah, Iowa	248	10
KGCB	Oklahoma City, Okla.	215	50

les postes WJZ New-York; WBZ Springfield; WBZA Boston; WBAL Baltimore; WHAM, Rochester; KDKA Pittsburgh; WLW Cincinnati; WJR Detroit; KYW Chicago; KWK, St. Louis; WRHM Minneapolis-St. Paul; WREN Lawrence, Wis.; WHAS Louisville; WSM Nashville; WRC Memphis; WSB Atlanta; WPT Charlotte; WRVA Richmond; WJAX Jacksonville.

Orchestre La France

L'orchestre "La France", sous la direction d'Anna C. Byrne, exécutera le programme suivant, ce soir, à 9 heures 30, aux postes WEAF, WRC, WCAE, WTAM, WJZ, etc :

Dear Little Girl Burke
Orchestre
Shelmardine Fogarty
Quintette Satina
Capt. Straton's Fancy Taylor
I Adore, I Adore You Norton
There Ain't No Sweet Man Edwards
Honey-moon Lane Selections
Ensemble
Japanese Idyll Reser
The Swallows Cowen
Plenty of Sunshine
Fleur de Lys
Ténor, Soprano et Ensemble
Sweeping the Cobwebs Off the Moon
Quatuor et Orchestre
Sunny Disposition
Molly on the Shore Grainger
Honey Mine
Trio Instrumental

Heure Palmolive

Le programme suivant sera exécuté, ce soir, à 10 heures, au cours de l'heure Palmolive, aux postes WEAF New-York; WEEI Boston;

ASSAINISSEZ
votre BOUCHE
vos FOSSES NASALES
votre GORGE
en faisant
un usage habituel des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES

En Vente partout
Les Boîtes EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUBREY
23, rue St-Paul - MONTRÉAL

Banquet

Le sénateur André Honorat, de Paris, président de la Fondation Nationale de la Cité universitaire, M. G. Wickesham, ancien procureur-général des Etats-Unis, M. C. E. Hughes, secrétaire d'Etat, et A. L. Lowell, président de l'Université Harvard, seront les orateurs du banquet du comité américain de la Cité Universitaire, ce soir, à 10 heures, à l'Hôtel Ambassador, à New-York. Ce banquet est donné en l'honneur de M. Honorat et des recettes serviront à compléter le fond pour l'érection de la "Maison américaine". Les discours seront irradiés par les postes WJZ, WOV, et autres du Blue Network.

On sait que les pays qui auront un édifice dans cette Cité universitaire, sont l'Angleterre, le Canada, la Belgique, le Japon, l'Espagne, la Hollande, la Suède, la Suisse, le Mexique, la Perse, Cuba, l'Egypte, la Yougoslavie, le Danemark et le Brésil.

Heure Slumber

Le programme musical suivant sera exécuté, ce soir, à 11 heures, aux postes WJZ au cours de l'heure Slumber :

Serenade Mozart
Scotch Intermezzo Brahms
Rêverie Jensen
Prélude de "Le Déluge" Saint-Saens
Selection from "Hansel and Gretel" Humperdink
The Coquette Deppen
Aaaa's Death Deppen
Anitra's Dance Grieg

VENREDI 9 MARS

CFCF — Montréal — 411
7.30 à 8.30 p.m. — Orchestre de concert Rex Battle's de l'Hôtel Mont Royal, directe de la salle à dîner.
8.30 p.m. — Programme musical.

KDKA — East Pittsburgh — 315.6
6.00 p.m. — Dîner-concert.
6.15 p.m. — Concert symphonique.
7.00 p.m. — Discours.
7.15 p.m. — Voyages.
7.30 p.m. — Mélodies.
8.00 p.m. — G. Ludlow, violoniste.
8.30 p.m. — Concert White Rock.
9.00 p.m. — Révue Wrigley.
10.00 p.m. — Banquet au sénateur Honorat.

WEAF — N.-York — 491.5
4.30 p.m. — Programme du studio.
4.45 p.m. — Cours de français.
5.00 p.m. — Orchestre.
6.0 p.m. — Heure de l'Épargne.
7.00 p.m. — Orchestre.
7.30 p.m. — Happiness boys.
8.00 p.m. — Heures "Cities Service".
9.00 p.m. — "Anglo-Persians".
9.30 p.m. — Orchestre La France.
10.00 p.m. — Heure Palmolive.
11.00 p.m. — Orchestre.

LES PROGRAMMES DE SAMEDI

RED NETWORK. — A 7 heures, les South Sea Islanders, sous la direction de Norman Clark, ténor, présenteront un programme de musique hawaïenne. Au programme on remarque : Hawaii Han (valse). Lei Lei Ahahi Noi, etc.

BLUE NETWORK. — A 9 heures, la Symphonie de New-York, sous la direction de W. Domrosch, donnera l'ouverture de "Rienzi", de Wagner, l'Andante de Haydn, un poème symphonique, de Smetana, une danse de Berlioz, etc. A 9 heures, au cours de l'heure Philco, on entendra (en partie) l'opéra de F. Lehar, "Gypsy Love". A 10 heures le duo Keystone présentera un programme de ballades populaires : Rowning, just a Memory, etc. A 10 heures 30, Dorothy Howe, soprano, et les Merry Three donneront : Fantasy of Sunshine, Moonlight Lane, My Lindy Lou, etc. A 11 heures, Musical Slumber.

LES PROGRAMMES DE DIMANCHE

RED NETWORK. — A 8 heures 30, l'heure Acousticon nous fera entendre du chant et de la musique instrumentale. On entendra un extrait de Rigoletto, la marche turque, de Beethoven, un extrait de "Merry Widow", etc. Mlle Anny Goldsmith, soprano coloratura, sera la soliste du programme qui sera irradié, à 7 heures 20, du théâtre Capitol, sous la direction de major Bova.

Le soliste de l'heure Atwater-Kent, à 9 heures 15, dimanche soir, sera Jeanne Gordon, contralto, du métropolitain. Mlle Gordon est canadienne d'origine et d'éducation. Elle donnera des pièces de Godard (Chanson Florian), Schubert (Sérénade), Brahms (Sapphische Ode), Farley (The Night Wind), Rogers (The sweetest flower that blows). Elle débute par un extrait de "Mignon" (Connais-tu le pays) et terminera son récital par l'Habanera de Carmen.

A 7 heures, on entendra aussi Mlle Frances Paperte, mezzo-soprano.

BLUE NETWORK. — A 6 heures 30, l'Agence Cook fera visiter à ses auditeurs le sud de l'Italie. A 7 heures, concert d'orgue par H. R. Shelly. Parmi les pièces au programme, on remarque : Barcarolle, d'Hoffmann. Romance russe, du même auteur. Simple avenu, de Thome, Fantaisie de "Carmen" (Bis), etc. A 7 heures 30, T. Buckley, baryton, et M. Chadbourne, ténor, donneront : "A love cot by the Sea" (MacArthur), "Berceuse russe" (Krell-Jasse), "My gift for you" (Cadmen), etc. A 7 heures 45, quatuor à cordes Lenox exécutera le "quatuor d'orgue" d'Otto Reinhold.

A 9 heures 15, Paula Hemmunga, contralto, et Lucien Kirsch, ténor, donneront des ballades populaires sur Vibraphone.

A 9 heures 45, un concert, composé de 15 chanteurs, sous la direction de G. Friedgen, donnera des compositions de Hoffman, Offenbach, Gerick, Macy, et autres.

Le programme de l'heure "Don Amanti" à 10 heures 15, comprend un air français, sur violon : l'Humoresque, de Tschalkowsky, la danse macabre, de Saint-Saens, la marche du "Prophète" (Meyerbeer), etc.

WGN — Chicago — 305.9 **WTAM — Cleveland — Ohio — 399.1**

9.00 p.m. — WEAF
9.30 p.m. — Paul Ash
10.00 p.m. — "Arabian Nights"
11.10 p.m. — Sam's Henry.
11.20 p.m. — Chansons.
11.40 p.m. — Programme.

WBZ — Nouvelle-Angleterre — 333

6.00 p.m. — Orchestre.
7.00 p.m. — Programme musical.
7.30 p.m. — Programme de la N. B. C.
8.00 p.m. — G. Ludlow, violoniste.
8.30 p.m. — Programme "White Rock".
9.00 p.m. — Heure Wrigley.
10.00 p.m. — Banquet au sénateur Honorat.
11.00 p.m. — Bert Lowe et son orchestre.

WPG — Atlantic City — 272.8

6.45 p.m. — Orgue.
7.05 p.m. — Concert.
8.00 p.m. — Programme du studio.
10.30 p.m. — Orchestre.
11.00 p.m. — Orchestre.

WBAL - Baltimore - 285.5

6.00 p.m. — Orchestre.
7.00 p.m. — Orchestre.
7.30 p.m. — Mélodies anciennes et nouvelles.
8.00 p.m. — G. Ludlow, violoniste.
8.30 p.m. — "White Rock concert".
9.00 p.m. — Programme Wrigley.
10.00 p.m. — Banquet au sénateur Honorat, de Paris.
11.00 p.m. — Heure Slumber.

(Suite à la page 5)

MEDECIN

CHS. A. KIROUAC, M. D.
RAYONS X--TRAITEMENTS ELECTRIQUES

88 Chemin Ste-Pey
Près Ave. des Frères.
Tel. 600

Feuilleton de l'Action Catholique

LES JUMELLES AFRICAINES

On description exacte du centre de l'Afrique.

D'après les découvertes les plus récentes

Par le Père J. J. Franco

Traduit de l'italien

No 145

C'est vrai, c'est vrai, dirent-ils tous d'une voix.

Pour plus grande sécurité, on alluma un grand feu devant la tente, et les hommes de Gaston se mirent en sentinelle dans les environs. Les autres compagnies avaient aussi allumé, autant que possible, un peu de feu. Cependant, le campement restait dans le silence, et les trois Européens étaient assis autour du foyer, appuyés sur leurs carabines, et regardant les étoiles. On causa comme il était naturel, de lions, de tigres et d'attaques de bêtes féroces : Saram-Ben-Moussa et Samba-Yoro racontaient à Lévi les plus terribles légendes de la mythologie du désert et de la Nigritie. Ces contes donnaient occasion de discuter sur les nombreuses infirmités propres à chaque contrée du monde. Ali ouvrait à peine la bouche :

Gaston et Guy n'en étaient pas étonnés. Depuis la dernière discussion qui avait eu lieu avant l'arrivée à Inallah, si fréquentait plus volontiers encore Gaston et Guy, il se montrait néanmoins très réservé sur le rapport des conversations sérieuses. Cette nuit, au contraire, à peine ce dernier sujet eut-il été abordé, qu'il partit comme un ressort, et dit tout d'un coup :

— Pour moi, je crois que les plus grands maux viennent aux peuples de la religion.

— De la religion fautive, de la superstition, lui répliqua aussitôt Gaston.

— Soit, dit Ali, mais il y a tant de cultes superstitieux !

— Je comprends, vous voulez dire qu'ils le sont tous, mais ne vous semble-

plus opposé à la félicité humaine, que la guerre faite par chacun à soi-même ? Epicure pouvait bien plus sagement au bonheur de l'homme, en lui apprenant à se conserver et à se battre, au bonheur de l'homme tout entier, en enseignant toute crainte à son âme, et accordant tout plaisir à son corps. Il me semble que le Créateur lui-même devrait être reconnaissant envers un philosophe qui cherche, comme Epicure, à rendre heureuses ses créatures.

— Ah ! vous reconnaissez donc un Créateur ? interrompit Gaston laissant passer les sottises d'Ali.

— Si je le reconnais ! Certainement, et je l'ai toujours reconnu (la contradiction ne lui coûtait rien, selon son habitude) ; si quelquefois, je vous ai combattu sur ce point, c'était uniquement pour vous donner le plaisir de développer vos théories philosophiques ; du reste, vous préchiez un converti. Ce que je ne connais pas, c'est l'obligation d'honneur que le Créateur selon les rites d'une religion quelconque, chrétienne, fétichiste, ou autre. Selon moi, le Créateur s'acquiesce peu de ce que nous faisons, et, en tout cas, toute action humaine, bonne dans la pensée de celui qui l'accomplit, est une espèce d'adoration de Dieu ; celui qui agit selon sa conscience, n'a rien à craindre dans l'autre vie, rien, les catholiques qui se livrent aux œuvres de miséricorde, rien les aïeux, qui, dans leur brutale ignorance, se croient d'autant plus saints, qu'ils se dégradent davantage en suivant les instincts de leur conscience de hyène.

— Si, au moins, vous ne dîtes qu'une sottise à la fois, répondit Gaston en plaisantant ; mais non, vous avez le

talent d'en enfiler en quatre mots au moins une douzaine, et encore suis-je modeste. Laissez-moi donc vous dire ce que je crois être la vérité, pourvu que les lions ne viennent pas m'interrompre, et que vous-même, vous me permettiez de parler.

— Soit, mais certaines de vos idées me font l'effet d'une morsure, et il faut que je me retienne de force.

— Trouveriez-vous, par exemple, que je mords, si je vous dis que vous êtes bien près d'abjurer vos opinions philosophiques ?

— Ce serait un soufflet, dit Ali, et non pas une morsure.

— Alors, je vous prouverai seulement que vous êtes bien près de discréditer Epicure et de croire à la Providence, d'admettre la mortification des passions et d'admettre toutes les théories du catéchisme romain.

— Allons, en plaisanterie, tout peut passer.

— Comment ! en plaisanterie. Mais vous avez admis en principe tout le catéchisme catholique, rien qu'en croyant au Créateur.

— Voilà du nouveau ! Entre admettre un créateur des choses, et admettre le Dieu de Moïse et du catéchisme, il y a de la marge.

— Pas tant que vous le croyez. En admettant un Dieu créateur, vous devez naturellement l'admettre comme un être intelligent et personnel, parce que vous rejetez certainement les absurdités des panthéistes, qui adorent comme Dieu le grand Tout, en disant que la stérilité qu'ils mangent est en même temps un morceau de Dieu et un morceau de mouton ; pareillement, vous rejetez les bavardages d'Epicure.

Je les approuve, au contraire.

— Vous approuvez ses idées morales ou immorales sur le plaisir et sur la Providence, mais non son dogme sur l'origine des choses, dogme qui est enseigné aujourd'hui à son de trompe par certains professeurs. Commencer à croire que le monde est créé par une série de causes infinies, sans une première et dernière cause, c'est créer elle-même, ce qui se tolérerait à peine aux petites maisons. Figurez-vous, en effet, un être qui crée, ou qui opère avant d'exister !

— Les épicuriens modernes ne tombent plus dans cette absurdité. Ils ne recourent plus à des causes et à des effets liés les uns aux autres à l'infini, sans principe, ni terme ; non, ils tranchent la difficulté en disant simplement que les éléments du monde n'ont besoin d'être produits par personne, la matière est éternelle, et nécessaire éternellement. C'est ce qu'ils disent, mais non pas moi.

— Ils passent ainsi d'une folie à une autre. Admettre les éléments comme éternels et nécessaires est une sottise, affirme souvent avec orgueil, je le sais, mais jamais prouvée par une ombre de raison ; chacun comprend, en effet, que chaque élément étant un être évidemment limité et imparfait, ne peut jouir de la suprême perfection qui consisterait à exister par une nécessité absolue ; suppose même que nous accordions aux épicuriens ce qu'ils demandent, c'est-à-dire que tout atome est éternel et nécessairement existant, reste toujours la nécessité d'un Dieu, ordonnateur des atomes, pour produire cette harmonie admirable qui régit dans tout l'univers, depuis le système céleste, jusqu'aux infimes grains de sable au fond de la mer ; reste toujours la nécessité d'admettre un Dieu conservateur de l'ordre, générateur du mouvement, vivificateur de la matière brute, auteur des âmes intelligentes. Et ainsi, tout l'édifice élevé par les épicuriens

pour se défaire de Dieu, non seulement s'écroule par la base, mais encore voit ses murs se crevaser et s'en aller en pouss

Premier Québec

Cette loi

Notre devoir est fait

Vendredi, le 9 mars 1928.

La loi des accidents du travail est votée en seconde lecture. Nous nous y attendions.

Une seule chose nous étonne: le vote des membres de l'opposition; mais il explique en même temps pourquoi le peuple s'occupe si peu d'elle quand viennent les élections. Son vote d'ailleurs, confirme l'opinion qu'exprimait un de ses anciens membres à qui on demandait si, advenant le cas ou son parti viendrait au pouvoir, il serait toujours en faveur de la création d'une commission administrative des accidents du travail :

Tant que je serai dans l'opposition, je serai en faveur d'une commission républicaine; mais si nous arrivions au pouvoir, il me faudrait remettre la question à l'étude.

Passons.

Le projet ira maintenant au comité plénier de la Chambre ou, théoriquement, on peut lui faire subir des modifications importantes. En pratique, toutefois, le ton des discours prononcés, la vigueur qu'on a mise à justifier les clauses contre lesquelles le Travail organisé élevait le plus d'objections laissent entendre que le projet de loi ne sera pas beaucoup modifié.

Les ouvriers ont fait leur devoir, personnellement nous avons fait le nôtre, et maintenant, vogue la galère; si les employeurs doivent payer trop cher ils auront à le dire.

Ce ne serait pas nouveau. On se rappelle bien ce qui s'est passé avec la loi de 1926. Cette loi, impossible d'application, avait été adoptée malgré l'opposition des principaux intéressés: les travailleurs. Le gouvernement avec promis à plusieurs reprises de la mettre en vigueur coûte que coûte. Mais, crac, à la veille de sa mise en vigueur, l'orchestre changeait de musique à la demande des employeurs qui voyaient la ruine fondre sur eux, et la loi était jetée au panier.

Est-ce le même sort qui est réservé à la loi nouvelle? Nous n'en serions pas surpris.

En tout cas, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que la future opposition à la loi ne viendra pas tant des ouvriers que des patrons. Ces derniers, comme ne 1926, n'ont pas encore le temps de s'éveiller aux réalités, mais les taux d'assurances sauront bien leur faire comprendre de quel côté se trouve leur intérêt.

On nous a parlé en Chambre d'une augmentation de taux d'assurances de 2 par cent. Nous ne savons trop si cette promesse sera respectée; mais ce que nous savons bien c'est qu'un employeur de Québec de qui les compagnies d'assurances exigeaient une prime de \$1.87 par 1,000 vient de voir monter sa prime à \$2.33, à cause de la loi qui sera bientôt mise en force.

Nous n'avons pas d'objection à ce qu'on qualifie cette augmentation de 2 par cent, mais nous savons bien que l'employeur en question (si on veut connaître son nom et la compagnie qui l'assure, on n'aura qu'à nous le dire) juge déjà que l'augmentation est vraiment forte.

Quant aux députés qui ont voté la seconde lecture de la loi, croyant peut-être que cela ne les intéresse pas, nous pouvons leur assurer qu'avant même la mise en vigueur de la loi, c'est-à-dire avant le 1er septembre prochain, ils en entendront parler. Nous voyons déjà défiler devant leur demeure la foule des petits patrons, propriétaires de scieries et autres, se rendant protester contre le fardeau qu'on leur met sur les épaules, et demander s'il y a un moyen quelconque de le déposer quelque part.

Nous avons cru, en nous opposant au projet de loi actuellement en marche rapide vers l'adoption définitive, prendre l'intérêt et des travailleurs et des petits employeurs.

Nous ne changeons pas d'opinion.

Notre devoir est fait.

Il restera maintenant à ceux qui auront charge de la loi de la mettre en vigueur, et à ceux qu'elle concerne de payer ce qu'on exigera d'eux.

A tous nous souhaitons bonne chance.

THOMAS POULIN.

Ferdinand BELANGER

En Passant

I. Un film interdit

Il y a beaucoup de livres et de films qui font leur tournée des salles de représentations et blessent la morale, le bon goût, l'histoire.

On ne s'en inquiète guère.

M. Herbert Wilcox, le producteur du film *Dan*, vient de voir son œuvre interdite en Grande-Bretagne.

Cas excessivement rare.

Mais il ne s'agit guère de morale, de bon goût.

Le film *Dan* retrace quelques-uns des épisodes de la condamnation et de l'exécution, au début de la grande guerre, par l'ordre du gouverneur allemand de Bruxelles, d'une garde-malade anglaise, Miss Edith Cavell.

Le gouvernement allemand est intervenu. Sir Austen Chamberlain a marché avec autant de facilité que l'aurait fait le facile M. Briand, serviteur diplomatique de la Troisième République.

Le film devait être déroulé à l'Albert Hall de Londres. Cette salle peut contenir une foule de dix mille personnes. Soixante-cinq mille, dit-on, avaient réclamé des billets. Le film

la "noble et belle" histoire de Miss Edith Cavell ne peut pas être du tout racontée sans révéler le fait qu'elle a été traitée avec brutalité. On pourrait tout aussi bien alors essayer de raconter l'histoire du Christ en passant sous silence la crucifixion.

Je peux suggérer au secrétaire d'Etat au Foreign Office un seul petit geste de l'Allemagne qui ferait davantage pour améliorer les relations anglo-allemandes, que toutes ces "berceuses": ce serait un aveu public, de la part du gouvernement allemand actuel, qu'il regrette la façon dont un de ses prédécesseurs a traité Edith Cavell.

III.—Le résultat net

Bref, il semble que le résultat net de l'interdiction du film *Dan* soit un bien mauvaise affaire pour l'Allemagne.

La brutalité allemande dans l'exécution de Miss Cavell a repris une actualité brûlante.

Les journaux ont raconté les faits. Ils ont demandé sur ces faits l'opinion d'une foule de personnalités et même celle du Père Clémentineau.

Ce dernier, du reste, a répondu en grognant:

—Si la situation est si délicate qu'un film basé sur la réalité des faits, puisse amener une tension des relations amicales entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, c'est alors qu'elles n'ont pas la sincérité pour base.

En effet, quand il faut pour s'entendre se mentir mutuellement l'harmonie ne peut durer.

Et rien ne sert, au surplus, de vouloir biffer les pages d'histoire ou détruire une vérité qui ne nous va point.

IV.—Paix solide

L'histoire ou la vérité à tout fait de prendre une éclatante revanche.

L'Allemagne fait passer Miss Cavell, par son intervention maladroite, de l'histoire à la légende. Ce qui est encore moins aimable et rassurant pour l'entente anglo-allemande.

Et l'*Evening Standard* paraît conclure justement que déclare:

—Nous espérons tous, et aussi pour eux-mêmes, que les Allemands ont abandonné cet esprit qui entraînait l'exécution d'Edith Cavell, mais cet esprit n'en a pas moins existé; les crimes de l'Allemagne ont été commis et il n'y a aucune possibilité de paix à fonder sur la prétention que ces crimes n'ont pas été commis.

Il ne peut y avoir de paix solide sans esprit de justice et de charité.

Il faut satisfaire à la justice, reconnaître la faute et la réparer, si l'on veut que la charité intervienne et pardonne.

Sociologie

Travail et contrat de travail

Dans l'Italie fasciste

M. Marcel Lucain, à PARIS-MIDI, a fait suivre son entrevue avec M. Mussolini d'une conversation avec M. Rossi, président de la Confédération générale du travail fasciste.

L'air jeune, selon ce qu'on pourrait appeler "la règle fasciste", de taille plutôt petite, d'une activité étonnante, mon trépanant interlocuteur est le type du mussolinien "pur", d'origine. En effet comme l'Autorité, et la plupart de ses collaborateurs, il vient du socialisme, il est fervent démocrate, ancien combattant et journaliste.

Notons-le en passant: dans l'Italie nouvelle, ce sont les "jeunes" qui, ayant fait la guerre et résolus à mener le combat contre la bourgeoisie glottienne par trop conservatrice et égoïste, ont acquis le pouvoir, rétabli l'ordre, exalté l'action.

Donc, Rossi, ami personnel du Duce, ancien opposant foudroyé au Parlement, entraîneur de masses, fasciste de la première heure, caporal d'honneur de la milice, poète à ses heures, — il vient de composer le fameux *Chant du Travail*, orchestré par Mascagni, et dont nous avons entendu l'interprétation magistrale à Naples, — proclame qu'il a "vidé le socialisme de ce qu'il avait de bon", contribué à sauver le prolétariat de la misère que les théories rétrogrades de Moscou lui préparaient, et qu'à la lutte de classes le fascisme a substitué la lutte des capacités.

—Le voilà, s'écriait-il dans son bureau directorial du "Lavoro", installé dans de superbes appartements donnant sur l'ample piazza Coloniale et enivré de la vue de la mer, un autre de plus de vingt heures. Vraiment, on peut se plaindre d'un manque de révolutions! Si une classe perd les capacités, elle doit

céder la place à une autre plus jeune et plus capable: En cas d'insuffisance de capacités nationales, l'insurrection est un devoir. C'est d'une logique inexorable.

— Cher monsieur, il n'est pas nécessaire de faire une politique internationaliste pour défendre les ouvriers. Le socialisme dit: "Je défends les ouvriers". Nous disons: "L'Etat défend les ouvriers et les patrons". Il est vrai que le fascisme n'est pas un parti de classe. C'est une force nationale au-dessus des classes. Lui seul peut incarner l'idée unitaire du travail.

— Mais comment êtes-vous venu à bout des résistances?

— Par la force de la loi morale que j'appelle tout à l'heure celle des capacités. On n'avait le choix qu'entre deux moyens: la lutte et le contrat de travail. On a choisi le contrat, plus facile et plus sûr. Il ne restait qu'à faire ce pas juridique en avant: le contrat, est loi. Nous avons franchi cette étape. Nous avons institué la valeur légale du contrat et la justice du travail est devenue possible.

Ainsi, le sort des classes ouvrières a été lié à celui de l'Etat, comme la guerre avait démontré qu'il est lié au sort de la patrie.

Et, lorsque les ouvriers ont constaté que le syndicalisme national défendait et protégeait leur travail beaucoup plus efficacement que l'international, ils sont venus en foule à nous.

Et notre syndicalisme n'a pas seulement groupé des ouvriers et des paysans, mais tous les travailleurs, écrivains, avocats, savants, intellectuels de toutes sortes. La démocratie vraie, totale, quel est et non la démocratie...

Quand l'ai exposé à la Conférence du travail de Genève quelques-unes de ces idées, mon ami Jouxhans m'a demandé, croyant peut-être m'embarasser: "Combien avez-vous donc de contrats de travail?" Je lui ai répondu: "Un million et demi". Nous en comptons maintenant près de trois millions.

De plus en plus, l'organisation nationale va s'appuyer sur notre organisation syndicale. La réforme parlementaire nous donnera, sans doute, un suffrage corporatif. Ne seront électeurs et éligibles que ceux qui auront leur carte de travail. Le fascisme veut ignorer ceux qui ne font rien. Il veut les rayer du grand livre de l'activité nationale.

donnent la peine de voyager la nuit afin de sauver du temps. Ils sont quelque peu désappointés de ne voir obligés de flâner à bord des chars durant des heures sans pendant toute une journée, après avoir rêvé, toute la nuit durant, qu'ils se promèneraient dans une voiture à roues carénées ou octogonales.

Les trains de nuit n'ayant pas de buffet, il est évident que les convives des voyageurs font carême plus souvent et plus longtemps que de raison, depuis quelques mois. C'est comme si ces contre-temps agissaient sur le caractère de certains empyrés, dont la courtoisie est en baisse. Enfin, si on tient compte de ce que le nombre de lits et de sièges est toujours limité au nombre probable de voyageurs, on comprend que, durant ces voyages interminables, les voyageurs n'ont pas l'espace et le confort dont on rêve sur les lignes Québec-Montreal-Ottawa-Toronto, où il y a au moins une demi-douzaine de sièges et trois ou quatre lits à la disposition de chaque passager.

Multipliés, paraît-il, sont les causes de retard. Vole brisée par la gelée, abondance de neige, difficulté de faire suffisamment de vapeur pour actionner les pistons, déraillements de trains de fret, déraillements de trains de passagers, bris de locomotives bris de chars, toutes ces épreuves ont été essayées ainsi que bien d'autres probables.

Nous voulons bien croire que la Cie du Chemin de fer National n'y met pas de mauvaise volonté, nous croyons aussi qu'un tel hiver n'est guère rémunérateur pour elle. Mais à qui la faute?

Notre région n'a durant six ou sept mois, qu'une seule voie de communication avec l'extérieur. C'est bien peu comparé à l'importance de cette région peuplée par 100,000 âmes, important et exportant des millions. Au moins, que ce chemin de fer donne un service de première classe! Nous en avons absolument besoin.

Soul pour desservir une région active comme le Saguenay, le Chemin de fer National devrait normalement faire de gros profits sur le transport des marchandises entrant dans cette région ou en sortant. On nous a dit plusieurs fois que le Chemin de fer National ne peut pas d'argent ici, en dépit d'une situation privilégiée, parce que sa ligne n'est pas économique.

Nous n'avons aucune difficulté à croire cela. La voie ferrée de l'ancienne Compagnie du Québec et Lac St-Jean a été construite au prix d'efforts héroïques, avec des capitaux toujours insuffisants. A la fin l'énergie et le courage d'un M. J.-G. Scott pour mener ce projet à bonne fin dans les circonstances difficiles de la réalisation. Ce chemin de fer a rendu des services incalculables à la région; il l'a empêchée de mourir et lui a même donné une vie intéressante. Nous ne pouvons garder qu'un excellent souvenir pour ceux qui nous l'ont donné.

Mais les besoins et les exigences évoluent avec le temps. La ligne tortueuse qui faisait notre bonheur il y a trente ou quarante ans ne rencontre plus les besoins d'aujourd'hui. Les innombrables courbes et pentes de la voie sont la cause de accidents, des retards et d'énormes charges d'exploitation.

Si le Chemin de fer National veut garder le monopole du transport au Saguenay, il devra faire en sorte de tirer des revenus de cette exploitation et de donner un service convenable au public. Pour cela, il devra commencer par améliorer et redresser sa voie. Il sera bon aussi que la division du Saguenay ne soit pas trop considérée comme un endroit par où doit passer le vieux matériel pour aller au "scrap".

Chez les autres

Centenaires

Il y a beaucoup de centenaires cette année, dont celui de l'Institut des SS, de la Providence à Montreal. Bien de gens de chez nous, qui s'étaient émus pour celui du chimiste athée Berthelot, ne paraissent même pas s'apercevoir qu'il y en a d'autres et plus dignes d'être célébrés.

M. Omer Héroux écrit à ce propos dans le "Devoir":

Seront, s'ils ne l'ont déjà été, célébrés, cette année, les centenaires de naissance de Monsabré de Lasserre, du cardinal Perraud.

Monsabré fut un quart de siècle durant le prédicateur de Notre-Dame de Paris, le cardinal Perraud siège à l'Académie française, comme au Sénat de l'Eglise, le nom d'Henri Lasarre restera à jamais lié à l'histoire de Lourdes.

Il n'apparaît point qu'aucun des directeurs de journaux qui ont paru si vivement s'intéresser au centenaire de Berthelot s'intéressent beaucoup au centenaire de Monsabré ou de Perraud, ou même à celui de Lasserre.

LAC SAINT-JEAN et chemins de fer

Ceux du lac Saint-Jean et de Chicoutimi, qui n'ont que la voie ferrée pour les relier à l'extérieur durant les mois d'hiver, se plaignent amèrement du service qui leur est donné.

M. Eugène L'Heureux réclame énergiquement en leur nom qu'on améliore la voie. Voici ce qu'il dit à ce propos dans le "Progrès du Saguenay":

Nous ne savons pratiquement plus ce que c'est qu'un train arrivant à l'heure. C'est peine absolument perdue, pour ceux qui voyagent en ce temps-ci, que de consulter les horaires.

Depuis le 1er janvier, le train du jour arrive régulièrement en retard d'une demi-heure à une heure et demie et le train de nuit, devant arriver ici à 8.30 heures du matin, entre à Chicoutimi vers midi. On a eu un retard de trente heures et un autre de plus de vingt heures. Vraiment, on peut se plaindre d'un manque de révolutions! Si une classe perd les capacités, elle doit

thier, de Montréal, sur le rôle néfaste des journaux à sensation; il a condamné particulièrement au nom des pères et mères de famille, la débâche d'informations malsaines, à laquelle certaines feuilles se sont livrées récemment, en marge d'affaires criminelles. A la suite de Mgr l'archevêque coadjuteur de Montréal, M. le chanoine Desmarais a dénoncé deux quotidiens français de Montréal, comme les feuilles les plus dangereuses que nous ayons, et il a conseillé aux prêtres de famille de ne plus les laisser entrer dans leur foyer.

IL DENONCE LES PROCEDES DE LA PRESSE JAUNE.

Dans une conférence donnée mardi soir devant les membres de la section St-Stanislas de la Société St-Jean-Baptiste, M. le curé Lamarche, les vicaires de la paroisse, l'évêché Savard et une foule de paroissiens, M. le juge Amédée Monet a dénoncé les procédés de la presse jaune.

M. le juge Monet rappelle l'affaire Coulombe, les étalages dégoûtants faits par certains journaux à cette occasion et la dénonciation formelle formulée par S. G. Mgr Gauthier à St-Cécile. Le conférencier fait allusion au journal dont la devise est rendre le peuple meilleur et ajoute que les journaux, contrairement à ce qu'impriment certaines feuilles pour se justifier, ne sont pas obligés de donner tant de publicité aux crimes et aux crimes. Le public ne le demande pas.

M. Monet ne craint pas de dénoncer ces procédés et d'encourir peut-être la rancune des feuilles qui vont viser. Il préfère être en compagnie de Mgr Gauthier et de Veillot qu'avec certains directeurs de grands journaux, même s'ils portent des décorations étrangères.

On le boycottera peut-être et on supprime son portrait mais il n'en a cure. Il ne craint pas de dire ce qu'il pense.

M. Monet dit que les feuilles qui étaient avec tant de complaisance les crimes et les vols de toutes sortes sont une école de vice. Plus le vol et plus le crime trouvent de publicité dans les journaux, plus on trouve de voleurs et de criminels. Le conférencier cite des cas qu'il a eus devant lui comme juge.

M. le curé Lamarche a remercié M. Monet en le félicitant de son franc parler.

M. L'ABBE GUINDON, CURE DE SAINT-JEAN MARIE VIANEY, PARLE DES MEFAITS DES JOURNAUX SENSATIONNELS.

UN EXEMPLE

Le "Droit" de l'undi, 5 mars, paraît, dans sa page de Hull, la nouvelle suivante:

M. le curé Guindon, de St-Jean Marie Vianey, a mis en garde ses paroissiens, au cours de son prône d'hier, contre les méfaits de la presse à sensation ou presse jaune, qui est, surtout dangereuse pour les enfants. Il leur a demandé de s'abonner plutôt au journal francophone catholique, qui respecte toujours ses lecteurs, et peut être mis entre toutes les mains.

Il a commencé par rappeler que le temps du carême était particulièrement propice à la réflexion et aux résolutions salutaires. Il en est venu à parler de l'attitude qu'il convient de prendre au sujet de la presse jaune.

Commentant la dénonciation si vigoureuse de S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, qui a jugé à propos de désigner nommément en pleine chaire deux journaux de la métropole qui sont particulièrement sensationnels, il a montré les dangers et les méfaits de cette presse, dans la famille et chez les enfants surtout. Il a comparé cette sorte de journalisme à un poison mortel. On ne laisse

UN ABUS

Les amendements aux lois

A la suite d'un petit duel oratoire entre MM. Bennett et Rinfret, au Parlement fédéral, au sujet de la modification trop rapide et pas toujours rationnelle des lois, le "Progrès du Golfe" écrit:

Nos législateurs canadiens sont affligés d'une singulière manie. C'est celle d'amender à propos de tout, à propos de rien les lois qu'ils ont adoptées.

Et le mal semble général. Québec en souffre, Ottawa en est atteint et gravement... dans les autres provinces, tout porte à croire que la situation n'est guère meilleure....

On adopte une loi aujourd'hui.... Le lendemain, vite on y va d'un ou de plusieurs petits amendements faits à la diable.... et à la session suivante on s'empresse d'amender les dits amendements. Résultat: personne ne s'y comprend; pas plus les juges que les avocats. Et y a longtemps que l'on dénonce cet abus. Il semble que nos législateurs ne sont pas près d'y mettre fin. Oh! ils reconnaissent l'existence du mal, mais loin d'y vouloir remédier, ils continuent d'amender. Amendement, tu amendes.... nous amendons. Et, allons, on amende trop souvent sans rime ni raison.

Un récent incident, au Parlement fédéral et les déclarations du chef de l'opposition, l'admission du secrétaire d'Etat, tout nous prouve que, réellement, nos législateurs, de leur propre aveu, abusent des "amendements" législatifs.

Nous admettons que Monsieur le Secrétaire d'Etat avait des raisons tout à fait valables pour présenter son amendement; il n'en ressort pas moins de ses propres paroles que l'abus dénoncé par M. Bennett existe bel et bien.... Pour être juste, nous les autres orateurs des Provinces Maritimes, il a reproché au gouvernement de n'avoir pas donné suite à toutes les recommandations du rapport Duncan.

M. C. B. Howard, député libéral de Sherbrooke, a eu l'honneur de prononcer le centième discours du présent débat sur le budget. Il a dit que le gouvernement du jour avait été capable de réduire notre dette nationale de 16 millions de plus qu'il ne l'a réduite, si les conservateurs n'avaient adopté cette mauvaise politique, dans l'enceinte de la colonisation des terres avec

DENONCIATION DE LA PRESSE JAUNE

Suite de la première page

IL DENONCE LES PROCEDES DE LA PRESSE JAUNE.

Dans une conférence donnée mardi soir devant les membres de la section St-Stanislas de la Société St-Jean-Baptiste, M. le curé Lamarche, les vicaires de la paroisse, l'évêché Savard et une foule de paroissiens, M. le juge Amédée Monet a dénoncé les procédés de la presse jaune.

M. le juge Monet rappelle l'affaire Coulombe, les étalages dégoûtants faits par certains journaux à cette occasion et la dénonciation formelle formulée par S. G. Mgr Gauthier à St-Cécile. Le conférencier fait allusion au journal dont la devise est rendre le peuple meilleur et ajoute que les journaux, contrairement à ce qu'impriment certaines feuilles pour se justifier, ne sont pas obligés de donner tant de publicité aux crimes et aux crimes. Le public ne le demande pas.

M. Monet ne craint pas de dénoncer ces procédés et d'encourir peut-être la rancune des feuilles qui vont viser. Il préfère être en compagnie de Mgr Gauthier et de Veillot qu'avec certains directeurs de grands journaux, même s'ils portent des décorations étrangères.

On le boycottera peut-être et on supprime son portrait mais il n'en a cure. Il ne craint pas de dire ce qu'il pense.

M. Monet dit que les feuilles qui étaient avec tant de complaisance les crimes et les vols de toutes sortes sont une école de vice. Plus le vol et plus le crime trouvent de publicité dans les journaux, plus on trouve de voleurs et de criminels. Le conférencier cite des cas qu'il a eus devant lui comme juge.

M. le curé Lamarche a remercié M. Monet en le félicitant de son franc parler.

M. L'ABBE GUINDON, CURE DE SAINT-JEAN MARIE VIANEY, PARLE DES MEFAITS DES JOURNAUX SENSATIONNELS.

UN EXEMPLE

Le "Droit" de l'undi, 5 mars, paraît, dans sa page de Hull, la nouvelle suivante:

M. le curé Guindon, de St-Jean Marie Vianey, a mis en garde ses paroissiens, au cours de son prône d'hier, contre les méfaits de la presse à sensation ou presse jaune, qui est, surtout dangereuse pour les enfants. Il leur a demandé de s'abonner plutôt au journal francophone catholique, qui respecte toujours ses lecteurs, et peut être mis entre toutes les mains.

Il a commencé par rappeler que le temps du carême était particulièrement propice à la réflexion et aux résolutions salutaires. Il en est venu à parler de l'attitude qu'il convient de prendre au sujet de la presse jaune.

Commentant la dénonciation si vigoureuse de S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, qui a jugé à propos de désigner nommément en pleine chaire deux journaux de la métropole qui sont particulièrement sensationnels, il a montré les dangers et les méfaits de cette presse, dans la famille et chez les enfants surtout. Il a comparé cette sorte de journalisme à un poison mortel. On ne laisse

UN ABUS

Les amendements aux lois

A la suite d'un petit duel oratoire entre MM. Bennett et Rinfret, au Parlement fédéral, au sujet de la modification trop rapide et pas toujours rationnelle des lois, le "Progrès du Golfe" écrit:

Nos législateurs canadiens sont affligés d'une singulière manie. C'est celle d'amender à propos de tout, à propos de rien les lois qu'ils ont adoptées.

Et le mal semble général. Québec en souffre, Ottawa en est atteint et gravement... dans les autres provinces, tout porte à croire que la situation n'est guère meilleure....

On adopte une loi aujourd'hui.... Le lendemain, vite on y va d'un ou de plusieurs petits amendements faits à la diable.... et à la session suivante on s'empresse d'amender les dits amendements. Résultat: personne ne s'y comprend; pas plus les juges que les avocats. Et y a longtemps que l'on dénonce cet abus. Il semble que nos législateurs ne sont pas près d'y mettre fin. Oh! ils reconnaissent l'existence du mal, mais loin d'y vouloir remédier, ils continuent d'amender. Amendement, tu amendes.... nous amendons. Et, allons, on amende trop souvent sans rime ni raison.

Un récent incident, au Parlement fédéral et les déclarations du chef de l'opposition, l'admission du secrétaire d'Etat, tout nous prouve que, réellement, nos législateurs, de leur propre aveu, abusent des "amendements" législatifs.

Nous admettons que Monsieur le Secrétaire d'Etat avait des raisons tout à fait valables pour présenter son amendement; il n'en ressort pas moins de ses propres paroles que l'abus dénoncé par M. Bennett existe bel et bien.... Pour être juste, nous les autres orateurs des Provinces Maritimes, il a reproché au gouvernement de n'avoir pas donné suite à toutes les recommandations du rapport Duncan.

M. C. B. Howard, député libéral de Sherbrooke, a eu l'honneur de prononcer le centième discours du présent débat sur le budget. Il a dit que le gouvernement du jour avait été capable de réduire notre dette nationale de 16 millions de plus qu'il ne l'a réduite, si les conservateurs n'avaient adopté cette mauvaise politique, dans l'enceinte de la colonisation des terres avec

pas le poison à la portée des enfants; on les envoie pas à l'école pour leur apprendre le mal. De même convient-il d'éloigner complètement d'eux les journaux qui vont les engager petit à petit dans le chemin de la perdition et peut-être du crime.

FAIT REVELEATEUR

M. le curé a rappelé à ce sujet un événement tragique dont il a eu personnellement connaissance pendant qu'il était à Buckingham. On trouva un jour un jeune homme qui s'était suicidé par empoisonnement et on apprit la cause de sa mort après qu'on eut découvert dans une des poches de ses vêtements une découpe de journal relatant précisément un empoisonnement.

Il a ajouté qu'un groupe de personnes recevait de bonne foi le journal jaune. Celles-là, les conseils donnés les éclairaient. D'autres connaissent les dangers de ce journal et le reçoivent quand même. Les arguments répétés et les exemples mis sous les yeux réussissent peut-être à les décider un bon jour à ne plus s'y abonner.

M. le curé a terminé par un pressant appel en faveur de l'abandonnement aux journaux franchement catholiques, par conséquent dénués par principe de toute sensation et de tout journalisme, des journaux comme le "Devoir", l'"Action Catholique", le "Droit".

Il fera aussi distribuer dans toutes les familles de la paroisse, par l'intermédiaire des enfants des écoles, des feuilles de propagande qui contiennent la sévère et précise dénonciation de Mgr Gauthier.

PARLEMENT D'OTTAWA

Suite de la première page

Le ministre des Finances et celui des chemins de fer ont tenté de s'attribuer le crédit de la bonne administration du National Canadian. Ils veulent se parer des plumes de paon, qui est Sir Henry Thornton. Ils veulent s'attribuer le mérite qui appartient à une autre tête que la leur. La direction du National, et elle seule, a droit de recevoir des félicitations pour les améliorations qu'elle a faites, portées depuis quelques années, dans l'administration de ce réseau ferroviaire.

Sur le sujet des taxes de ventes, l'hon. Gauthier qualifie ces taxes d'iniquité.

M. Frank Cahill, libéral de l'Abitibi, Pontiac, a trouvé que le discours que venait de prononcer avant lui l'hon. M. Gauthier faisait le plus parfait éloge du parti libéral. Il ajoutait que ce sont les conservateurs qui ont commencé à tenir une comptabilité séparée de celle de l'administration publique, pour les affaires du National Canadian et le gouvernement d'aujourd'hui fait bien d'aider à la même façon.

"Il est vrai que la dette du National est énorme; mais le parti conservateur ne peut pas s'en lever les mains. N'a-t-il pas payé un prix exorbitant pour les deux chemins de fer qui composent aujourd'hui notre réseau national? Les conservateurs ont une panacée à tous nos maux: la protection douanière, je parle, que si l'on soumettait la politique tarifaire que le Canada devrait avoir, au peuple canadien, 70 p. des décisions voteraient en faveur des tarifs minimes ou plus simplement, du libre-échange. Il ne faut pas que les mesures législatives soient rédigées en faveur des classes privilégiées. Je n'aime pas le système bancaire tel qu'il existe, et je suis d'avis que c'est à cause de ce système surtout que les provinces maritimes ont tant à souffrir.

Ce système a centralisé la monnaie canadienne dans deux grandes villes de notre pays, avec ce résultat que tous les autres endroits en pâtissent.

Sur la question de l'immigration M. Cahill ne voudrait pas qu'il y ait division d'immigrants en classes: première, deuxième ou troisième classe.

Pour en faire des citoyens canadiens il faut que les immigrants soient tous de la première classe. C'est simplement décourageant pour un futur citoyen canadien de se faire réintégrer dans une classe de troisième classe.

En terminant M. Cahill dit qu'il votera contre l'amendement conservateur qui ne signifie rien du tout, et entre le sous-amendement progressiste qui ne signifie presque rien.

M. J. A. MacDonald, conservateur du Cap Breton, dans la Nouvelle-Ecosse dit en commençant qu'il va voter en faveur de l'amendement de son parti et contre le budget du gouvernement. Comme tous les autres orateurs des Provinces Maritimes, il a reproché au gouvernement de n'avoir pas donné suite à toutes les recommandations du rapport Duncan.

M. C. B. Howard, député libéral de Sherbrooke, a eu l'honneur de prononcer le centième discours du présent débat sur le budget. Il a dit que le gouvernement du jour avait été capable de réduire notre dette nationale de 16 millions de plus qu'il ne l'a réduite, si les conservateurs n'avaient adopté cette mauvaise politique, dans l'enceinte de la colonisation des terres avec

des soldats.

Le plan lui-même ne mérite pas de blâme et ne paraît très bien, mais c'est "l'administration qui est reprochable. Les amis du gouvernement d'aujourd'hui se sont mis à acheter des terres, qu'ils ont revendues au gouvernement pour de gros prix, et le gouvernement les remettrait aux soldats colons. Ce n'est pas la valeur de la terre mais l'intensité de l'amitié entre les propriétaires et le gouvernement, qui déterminait les prix. La réévaluation de ces terres, qui ont fait perdre 16 millions au pays.

M. Howard a souhaité voir le jour ou le tarif échappera à la politique. Il a félicité le ministre des Finances pour avoir réduit le taux sur le revenu, mais pas suffisamment encore. On devrait franchir de toutes taxes, les rev (Suite à la page 9)

Information

Vendredi, le 9 mars 1928.

JESUS ROI DES VOLONTES.

"Le Christ règne sur les volontés, par l'empire de ses vertus et de ses lois. En même temps qu'un symbole à croire, Jésus-Christ a donné aux hommes un code moral à pratiquer, d'où est sorti tout ce qu'il y a de noble, de grand, de fécond dans notre civilisation chrétienne." — Cardinal BEGIN.

L'ESPAGNE ET LE CHRIST-ROI.

Dans toute l'Espagne, rapporte le MESSAGERO DEL COLOZAN DE JESUS, la fête du Christ-Roi, au 30 octobre 1927, fut célébrée avec non moins de piété et d'enthousiasme lors de sa première célébration, en 1926. A Madrid, on vit les balcons fleuris, et d'immenses banderoles portant l'inscription: "Glorie au Christ-Roi!" partout suspendues dans les rues. Dans toutes les églises, messes très solennelles, communions fort nombreuses. Par une température idéale, des milliers de fidèles, sous la direction de Monseigneur l'Archevêque en personne, montèrent en pèlerinage vers le "Monument national de l'Espagne au Christ-Roi", sur la hauteur voisine du Cerro de Los Angeles. La station de radio ESPANA voulut prendre sa part de concours à la solennité de la fête, et "diffusa" plusieurs morceaux célébrant la Royauté de Jésus-Christ, spécialement une nouvelle, "Messe du Christ-Roi". D'autres villes espagnoles se sont également signalées par la splendeur de leurs célébrations: Barcelone, Pamplone, Seville, Bilbao, où l'on remarqua des milliers d'adorateurs, à la "veille d'armes" en présence du Coeur Eucharistique, comme prélude à la fête. L'Espagne tient à garder le rang d'honneur qu'elle a su prendre d'emblée, parmi les fervents serviteurs du Christ-Roi.

ADORATION NOCTURNE.

L'Association nationale de l'adoration nocturne du T. S. Sacrement, pour les personnes du monde, en Espagne, célébrerait, naître le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il y eut, à cette occasion, Semaine eucharistique, à Madrid. Le fait le plus saillant fut un immense cortège qui se déroula avenue de Rosales. Le défilé des adorateurs dura plus de deux heures. Trois des enfants d'Espagne y marchèrent en place d'honneur, de même que des autorités ecclésiastiques et militaires. Cette manifestation prit caractère de grand événement religieux et national. L'Association A. N., compte, en Espagne, plus de membres que dans tout autre pays, soit plus de cent dix mille hommes. La seconde place, pour le nombre des membres associés, est occupée par le Mexique.

TRANSFERT.— Il a été à S. S. le Pape Pie XI de transférer du siège épiscopal de Trenton, New Jersey, à celui de Newark, dans le même Etat, S. G. Mgr Thomas J. Walsh, et de lui désigner comme successeur, à Trenton, M. l'abbé John McMahon.

AU VATICAN.— La République de l'Argentine ayant élevé au rang d'ambassadeur sa légation auprès du Souverain Pontife, le roi prussien du Vatican, le nouvel ambassadeur, M. Alberto Blancas, présentait au Saint-Père ses lettres de créance, ces jours passés.

FRANCE AU CANADA.— La Commission des finances de la Chambre des députés, en France, vient d'approuver le vote d'un crédit spécial, pour la création d'une légation permanente de la France au Canada; événement qui marque l'ouverture d'une ère de relations plus suivies entre les deux pays longtemps.

ONCLE SAM POUR LA PAIX.— Presque sans discussion, et sans division apparente, le Sénat de Washington a voté ratification du traité d'arbitrage avec la France, consacrant, en théorie du moins, la mise de la guerre hors la loi. C'est la première manœuvre complétée de son côté, dans la campagne entreprise par Washington pour assurer une orientation nouvelle aux traités d'arbitrage internationaux et en faire un instrument efficace du règlement pacifique des différends entre les peuples.

Le plan lui-même ne mérite pas de blâme et ne paraît très bien, mais c'est "l'administration qui est reprochable. Les amis du gouvernement d'aujourd'hui se sont mis à acheter des terres, qu'ils ont revendues au gouvernement pour de gros prix, et le gouvernement les remettrait aux soldats colons. Ce n'est pas la valeur de la terre mais l'intensité de l'amitié entre les propriétaires et le gouvernement, qui déterminait les prix. La réévaluation de ces terres, qui ont fait perdre 16 millions au pays.

M. Howard a souhaité voir le jour ou le tarif échappera à la politique. Il a félicité le ministre des Finances pour avoir réduit le taux sur le revenu, mais pas suffisamment encore. On devrait franchir de toutes taxes, les rev (Suite à la page 9)

Nouvelles de la Rive Sud

LE R. P. JOSEPH

Le R. P. Joseph, de l'ordre des Trappistes, chapelain du Monastère des Trappistes, à St-Romuald, est toujours dans le même état. Frappé par une congestion cérébrale dimanche soir dernier, le Révérend Père n'a pas repris connaissance et tous les secours de la science lui ont été inutiles.

L'abbé mitré d'Oka, le R. P. Gaboury, appelé en toute hâte au chevet du malade est retourné avant-hier à Oka. Nous formons les vœux de rétablissement du R. P. Joseph.

MUTATION DE PROPRIÉTÉ

M. William Lawlor, rentier, vient de vendre son hôtel, situé rue Commerciale, à Lévis, à M. George Bell, propriétaire de "New Kennebec".

LE TRAMWAY

La petite revue publiée par la compagnie des Tramways vient de paraître pour le mois de mars. Elle contient le rapport des activités de la compagnie pour l'année 1927.

Il est intéressant de noter que le nombre de milles parcourus par les tramways de Lévis est 431,151 milles, soit presque 20 fois le tour du monde.

Le coût approximatif d'un passage est de 0.06 par passage. Ce prix est basé sur les revenus totaux et sur le nombre de personnes transportées par les tramways.

Enfin, le déficit de la compagnie a diminué d'à peu près \$7,000.00 comme le dit encore ce rapport.

Dans ce même fascicule, on y lit aussi deux intéressants articles sur les taxes que paient les compagnies de tramways au gouvernement et aux municipalités pour les passages.

Le tramway de Winnipeg, y lit-on, a payé \$261,541.00 de taxes au gouvernement et celui de Toronto \$64,688.00. Notons aussi que d'à peu près tous les systèmes électriques du Canada, il n'y a que celui de Saskatoon qui ait réalisé des bénéfices dans l'année.

ENTRÉE EN RELIGION

Mlle Alice Couture, fille de M. Wilfrid Couture, marchand de chaussures de Lévis, est entrée hier au noviciat des Reines Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Grande Allée, à Québec.

Mlle Couture est la troisième de la famille qui dit adieu au monde. Les deux autres étant la Révérende Mère Auréa, de la Visitation, née Antoinette Couture, assistante supérieure au Monastère des Reines Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Grande Allée, à Québec et la Révérende Mère Gabriel, née Lionel Couture, au noviciat des Reines Soeurs Franciscaines, à Ottawa. Nous souhaitons à Mlle Couture bonheur et persévérance dans le nouvel état de vie qu'elle vient de choisir.

EUCHRE-CONCERT DES VÉTÉRANS

C'est jeudi soir prochain, le 15 courant, qu'aura lieu le grand Euche-Concert donné par l'Association des Vétérans de la Rive Sud à la salle du Manège Militaire de Lévis.

Les prix sont maintenant exposés à la pharmacie de M. le Dr. Emil Fortin, 75 Côte du Passage, Lévis. Voyez ces prix et procurez-vous une carte d'admission aujourd'hui même.

Ce euche sera sous le distingué patronage de M. le maire Cléophas Blouin, et madame la mairesse; de M. le Dr A.-V. Roy, M.P.P. et Mme Roy; de M. le Dr E.-Et. Dussault, M.P., et Mme Dussault.

LES ANCIENS DE LAUZON

Une grande conférence-concert pour les Anciens de Lauzon, aura lieu lundi, le 12 mars courant, à 8.30 heures p.m., dans la salle du Collège de Lauzon.

M. Antoine Rivard qui sera le conférencier ne manquera pas, comme tous les jours, d'intéresser son auditoire.

Il a choisi comme sujet à traiter: "En Cour" et nous instruisira sur la manière de s'y comporter. Des artistes de Lauzon et de Québec seront aussi au programme.

MASCARADE DE VILLEMAY

La grande mascarade organisée par le club Villemay a remporté un véritable succès. Les spectateurs étaient en très grand nombre. Les patineurs profitèrent de la dernière mascarade qui se fera à Lévis cette année. Il y avait de fort jolis costumes. Toute la soirée la plus grande galette régna à la patinoire Villemay.

Voici la liste de ceux qui gagnèrent des prix. Chez les dames: 1.—Mlle Germaine Marceau, révérendment l'irlande. 2.—Mlle Eddie Young, Papillon. 3.—Marie-Jeanne Beaudoin, Pirat. 4.—Marie Carrier, hockey.

Chez les hommes: 1.—Robert Turgeon, Montcalm. 2.—Albert Thérien, Bohémien. 3.—Robert Bourassa, Écosais. 4.—Philippe Couture, Marin. 5.—Falcino Hamel, Méphisto. Des prix furent également distribués aux deux costumes les plus comiques. Ces prix furent attribués chez les dames à mademoiselle Marie-Blanche Perrault, qui représentait "Bonne Fortune", chez

DOULEURS PAR TOUT LE CORPS

Deux nouveaux cas de maladie féminine soulagés par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Barrington, N.E. — "J'avais des sensations affreuses, maux de tête, douleurs dans le dos et le côté, et par tout le corps. Chaque mois, j'étais obligée de me coucher, rien ne me soulageait. J'ai vu ce que le journal disait au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, puis je reçus une petite brochure à ce sujet, par la poste, alors mon mari en fit venir une bouteille de chez Eaton, et je suis très bien maintenant et fais tout mon travail. Je suis sortie plus souvent. Je dis à mes amies que c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui me fait tout ce bien." — Mme Victor Richardson, Barrington, N.E.

Douleurs sourdes dans le dos
St. Thomas, Ont. — "J'ai pris quatre bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, ce qui m'a grandement soulagée de ces douleurs sourdes et fortes dans le dos, et de la faiblesse dont j'ai souffert pendant cinq ans après la naissance de mon bébé. Après avoir pris le Composé Végétal et employé le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham, je me sens mieux que je l'ai jamais été pendant sept ans, et je conseille à mes amies de le prendre." — Mme F. Johnson, 49 Moore St., St. Thomas, Ontario.

les hommes à M. Roméo Bégin, qui personnifie "La Bière".

Les prix furent gagnés à la course chez les dames par: 1.—Olivette Ramsay. 2.—Marla Dubé. 3.—Gabrielle Casey.

Chez les hommes: 1.—M. Philippe Gagnon. 2.—M. Georges Bégin. 3.—M. Moore.

Les juges furent: M. Philéas Nolin et M. Ed. Bourassa, de Villamay.

Les organisateurs désirent remercier les personnes dont les noms suivent: Ed. Bourassa, Ernest Gosselin, Lorenzo Couture, Roméo Lemieux, P. H. Couture, P. E. St-Laurent, W. Couture, Aurèle Carrier, Edgar Blais, Edgar Côté, Ed. Young, Dulcina Carrier, J.-B. Michaud, Gédéon Lemieux, Horace Boisvert et Honorius Carrier.

Haute-Ville

GRAND-MESSES

5 h. 40.—Pour les âmes. 6 h. 15.—En l'honneur de St-Joseph, recommandée par les familles des Remparts.

7 h.—En l'honneur de St-Joseph recommandée par l'Œuvre de la Protection des Jeunes Filles.

CAREME

Demain soir, à 7 h. 30, prière et chapelet ainsi que des invocations spéciales à St-Joseph. Il y aura confessions aux heures ordinaires jusqu'à la journée.

FIEVRE TYPHOÏDE !

Dans les affections contagieuses, l'emploi de Laxitol de Bégin offre des avantages incontestables; se prenant sans dégoût, on peut en user tous les jours sans appréhension, car, dans ces affections il est indispensable de débarrasser constamment l'économie des matières putrides qui séjournent dans le tube digestif et qui causent et entretiennent la fièvre. Ce remède français se trouve dans les bonnes pharmacies à 75 sous le flacon, ou envoie par la poste en écrivant à: Uld. Francoeur, Hillhurst, P. Q.

St-Roch

AUMONE DU CAREME

Tous ne peuvent pas jeuner durant le Carême, mais tous doivent s'imposer une pénitence. Il y a de multiples manières de la faire pour suppléer au jeûne. Une des plus méritoires aux yeux de l'Eglise est celle de l'aumône. Nous blâmons donc pas de faire notre aumône du Carême.

GRAND-MESSES

Les grand-messes de demain seront chantées aux intentions suivantes. A 6 heures, pour l'âme de Mme Joseph Paquet à 6 h. 30 service de congrégation de M. Charles Lefrançois à 7 heures pour l'âme de M. Napoléon Villeneuve; à 7 h. 30 pour l'âme de Mme Stanislas Harpe, à 8 heures pour l'âme de Mme Marc Boucher.

Soulage Promptement de la Bronchite

La "Buckley's Mixture" soulage immédiatement de ces douloureux rhumes bronchiques; elle pénètre, dégage et fait retrouver leur état normal aux conduits bronchiaux, avec une étonnante rapidité. Les personnes souffrant de bronchite sont unanimes dans leur appréciation de l'action immédiate de ce remède remarquable. La coqueluche et le croup cèdent devant "Buckley's" avec une égale rapidité. Partout les pharmacies vendent et garantissent la "Buckley's Mixture".

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto 5

BUCKLEY'S MIXTURE
Agit comme l'éclair—Une seule gorgée le prouve

Limoilou

CAFÉ

Les zouaves organisent actuellement une raffle au profit de leurs œuvres. Nulle doute qu'on leur fera, comme toujours, un accueil chaleureux.

CONGREGANISTES

Ces messieurs voudront bien se hâter de rapporter leurs livrets de billets. Le Trésorier sera à leur disposition dimanche matin, à l'office, pour recevoir l'argent perçu sur les billets non vendus. Il serait à souhaiter que ce ne soit que de l'argent.

OIREE RECREATIVE

Tous les ans, les Congréganistes se réunissent dans une assemblée convoquée à cet effet. Il y entend le rapport financier du trésorier pour l'année qui se termine, des discours des prêtres, le rapport du secrétaire, en un mot l'exposé des opérations du conseil. En plus de cela, tout congréganiste a droit de prendre la parole et de suggérer ce qu'il croit être dans l'intérêt de toute la communauté. Nous osons espérer que nombreux seront ceux qui se prévaudront de ce privilège et adresseront la parole.

Cette année, la réunion est fixée à dimanche soir, à 8 h. 30, immédiatement après la clôture de la retraite. Au cours de la soirée, il y aura musique, chants, etc. Tout le monde est admis sans les enfants en-dessous de 16 ans accompagnés ou non. Il ne sera demandé aucun argent pour admission, ni aucune raffle ne sera faite. L'entrée est absolument gratuite. Donc en foule, dimanche à la salle paroissiale.

Maizerets

COMMUNION GENERALE

Dimanche prochain sera la communion générale des dames. Toutes doivent être au rendez-vous. Il ne faut pas oublier la communion épiscopale. N'attendons pas à la fin du Carême pour nous acquitter de ce devoir grave.

LA VOCATION

En ceci, il faut réfléchir quelle terrible responsabilité devant Dieu encourrent ceux qui par leur faute entravent le recrutement de la milice sacerdotale: Dieu n'impose pas la conscription mais il récompense magnifiquement ceux qui aident le volontariat et punissent sévèrement ceux qui s'y opposent.

TEMPERATURE

La température se fait plus clémente. L'assistance aux messes matinales se maintient bonne. Cherchons à nous faire apitro, à décider un voisin à assister à la messe sur semaine.

S.C. DE JESUS

CONTRIBUTION

La contribution des congréganistes est payable durant le mois de mars: avant et après la messe de 6 h. 45 le dimanche.

CONTINUEZ

L'assistance à la messe sur semaine ainsi qu'à l'office du soir est satisfaisante. Continuez de même jusqu'à la fin du carême.

EUCHRES

Les 13 et 14 courant, à la salle paroissiale, auront lieu les euchres organisées par les Grands Zouaves. Le prix d'admission est de 25 sous seulement, et la carte porte un numéro de chance sur un objet de grande valeur.

De sources certaines, on peut vous dire que 200 magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs chaque soir.

Les amateurs ne doivent pas manquer la chance de gagner beaucoup plus que le montant qu'ils déboursent.

Saint-Sauveur

MORT DE M. J.-B. GINGRAS

Hier est décédé en notre paroisse, à l'âge de 87 ans, M. Jean-Baptiste Gingras, époux de feu dame Obéline Bédard. Il faisait partie de la Tempérance et de l'Union de Prières.

Le défunt était le père de MM. Elzéar Joseph et Téléphore Gingras et de Mmes Napoléon Canita et Raoul Guérard, le frère de M. Jos.-G. Gingras, ancien employé civil, de M. Godfroy Gingras et de M. J.-H. Jacques.

Ses funérailles auront lieu demain, à 7 h. 45. Le convoi quittera la maison mortuaire, chez son gendre, M. Raoul Guérard, 23 rue Bagot, à 7 h. 30, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

LOUABLE ARDEUR

Depuis le commencement du carême un très grand nombre de paroissiens assistent régulièrement à la messe sur semaine et y font la sainte communion; ils font aussi preuve d'une louable ardeur dans divers autres exercices de piété soit en faisant des visites au St-Sacrement ou le chemin de la Croix, durant la journée, et en assistant aux offices du soir. En ajoutant encore à cela quelques autres sacrifices ou mortifications ils seront heureux à l'approche de Pâques d'avoir passé si pieusement le carême. Nous leur

Pourquoi Recommande-t-on Kotex

Les médecins dénoncent les anciennes serviettes sanitaires funestes à la santé

LES FEMMES qui persistent à faire leurs propres serviettes sanitaires exposent leur santé. De plus, elles ne les portent jamais en toute sécurité.

Kotex s'impose. Il est l'œuvre de savants. Les médecins le recommandent parce qu'il est en tout point hygiénique.

Kotex est souple et confortable. Il s'ajuste parfaitement, grâce à ses coins scientifiques découpés. Il absorbe 16 fois son poids en humidité. D'où entière protection.

Il désodorise, ce qui vous soulage d'un gros souci. Plus de lavage, vous n'avez qu'à le jeter.

Procurez-vous Kotex dès aujourd'hui, à la pharmacie ou dans un magasin de nouveautés ou dans un magasin à rayons. Apprenez ainsi pourquoi les femmes, dans l'intérêt de leur santé, ont partout renoncé aux serviettes insuffisantes d'autrefois.

Fabriqué au Canada

KOTEX
Serviettes Sanitaires

Deux grandeurs: Kotex Régulier et Kotex-Super; 12 par paquet

ferons remarquer aussi que pour J.-Ovide Marceau, No 337 rue St-Vallier, et immédiatement après ce sera les membres de la Conférence St-François-Xavier, dont l'époux de la défunte fait partie.

De plus, nous les invitons à assister au chemin de la Croix qui aura lieu ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale.

FEU MME J.-O.V. MARCEAU

Ce soir, à 8 heures, les Dames de la Ste-Famille iront réciter des prières à la résidence de feu Mme mont, recommandée par Mme Vve Louis Larombe.

7 h.—Grand-messe de requiem, recommandée par M. J.-Léon Gobeil, pour les membres défunts de sa famille.

7 h. 45.—Grand-messe de requiem, recommandée par M. J.-Léon Gobeil, pour les membres défunts de sa famille.

L'esprit est la grâce du dispensateur: il l'orne plus ou moins selon le talent de celui qui le crée.

Le Secrétaire.

ON DEMOLIT LE CAP DIAMOND

Le vapeur Cape Diamond, construit il y a cinquante ans, sera livré à démolisseurs, pour le métal qu'il contient. La Canada Steamship Lines, à laquelle il appartient, a refusé de le vendre à des acheteurs qui voulaient l'utiliser sur la Saint-Laurent.

Depuis plusieurs années, le Cape Diamond était affecté au service Québec-Saguenay. C'était un vapeur de 610 tonnes, mesurant 261 en longueur par 34 en largeur. Le Saguenay le remplacera.

On sait que cette année la Canada Steamship Lines affecte deux nouveaux vapeurs au service Montréal-Québec. Ce sont le Tadoussac, qui a été lancé et qu'on achève de construire et le Québec, qui sera lancé le 24 avril. Ces deux vapeurs chaufferont au mazout. Ils mesurent 350 pieds en longueur, 36 pieds dans la plus grande largeur et pourront naviguer à 22 milles à l'heure.

Le rapport de la dernière semaine sociale tenue à Québec en septembre 1927 vient de paraître. Le programme d'étude avait pour sujet: "L'AUTORITE". Un beau volume de 440 pages. Prix: \$1.50, par la poste \$1.65.

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice, \$1.50; par poste \$1.65

Encyclopédie de Léon XIII, (7 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Pie X, (8 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Benoît XV, (3 vols), \$1.00; par poste \$1.15

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES, 105 rue Ste-Anne, Québec

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice, \$1.50; par poste \$1.65

Encyclopédie de Léon XIII, (7 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Pie X, (8 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Benoît XV, (3 vols), \$1.00; par poste \$1.15

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES, 105 rue Ste-Anne, Québec

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice, \$1.50; par poste \$1.65

Encyclopédie de Léon XIII, (7 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Pie X, (8 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Benoît XV, (3 vols), \$1.00; par poste \$1.15

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES, 105 rue Ste-Anne, Québec

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice, \$1.50; par poste \$1.65

Encyclopédie de Léon XIII, (7 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Pie X, (8 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Benoît XV, (3 vols), \$1.00; par poste \$1.15

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES, 105 rue Ste-Anne, Québec

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice, \$1.50; par poste \$1.65

Encyclopédie de Léon XIII, (7 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Pie X, (8 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Benoît XV, (3 vols), \$1.00; par poste \$1.15

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES, 105 rue Ste-Anne, Québec

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice, \$1.50; par poste \$1.65

Encyclopédie de Léon XIII, (7 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Pie X, (8 vols), \$2.00; par poste \$2.15

Encyclopédie de Benoît XV, (3 vols), \$1.00; par poste \$1.15

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES, 105 rue Ste-Anne, Québec

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

1920—Encyclopédie Rerum Novarum, \$1.50; par poste \$1.65

1921—Syndicalisme Catholique, \$2.00; par poste \$2.15

1922—Capital et Travail, \$1.50; par poste \$1.65

1923—La Famille, \$1.50; par poste \$1.65

1924—La Propriété, \$1.50; par poste \$1.65

1925—La Justice

PETITES ANNONCES



SOUSSIONS

Des soumissions cachetées et envoyées "SOUSSIONS" seront reçues par M. le curé de l'église paroissiale de St-Joseph, 100, rue St-Joseph, à Québec, le vendredi 9 mars 1928, à midi, pour la construction d'une chapelle de 100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un devis estimatif et d'un plan de l'édifice. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le vendredi 9 mars 1928, à midi, par M. le curé de l'église paroissiale de St-Joseph, 100, rue St-Joseph, à Québec.

NOTE PERSONNELLE

MESDAMES, — BOIS ET DÉVOT. — D'URGENCE, à l'occasion de la fête de la Saint-Joseph, à l'église de l'Assommoir, à Québec, le vendredi 9 mars 1928, à midi, pour la construction d'une chapelle de 100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un devis estimatif et d'un plan de l'édifice. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le vendredi 9 mars 1928, à midi, par M. le curé de l'église paroissiale de St-Joseph, 100, rue St-Joseph, à Québec.

BONNE OCCASION

OCCASION POUR UNE BONNE FAMILLE. — Une maison de 100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec, le vendredi 9 mars 1928, à midi, pour la construction d'une chapelle de 100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un devis estimatif et d'un plan de l'édifice. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le vendredi 9 mars 1928, à midi, par M. le curé de l'église paroissiale de St-Joseph, 100, rue St-Joseph, à Québec.

AVIS AUX ENFANTS DE CHOEUR

Les enfants de chœur de l'église de l'Assommoir, à Québec, le vendredi 9 mars 1928, à midi, pour la construction d'une chapelle de 100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un devis estimatif et d'un plan de l'édifice. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le vendredi 9 mars 1928, à midi, par M. le curé de l'église paroissiale de St-Joseph, 100, rue St-Joseph, à Québec.

TARIF

100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec, le vendredi 9 mars 1928, à midi, pour la construction d'une chapelle de 100 places, à l'église de l'Assommoir, à Québec. Les soumissions devront être accompagnées d'un devis estimatif et d'un plan de l'édifice. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le vendredi 9 mars 1928, à midi, par M. le curé de l'église paroissiale de St-Joseph, 100, rue St-Joseph, à Québec.

LES DEPOSANTS DE LA HOME BANK

LES DEPOSANTS DE LA HOME BANK. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

GRATIS

GRATIS. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

ECOUTEZ ! S'IL VOUS PLAIT

ECOUTEZ ! S'IL VOUS PLAIT. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Nouvelle méthode

Nouvelle méthode. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Gratuit

Gratuit. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Consultez le journal L'ACTION CATHOLIQUE

Consultez le journal L'ACTION CATHOLIQUE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

APPELEZ : 2-8700

ON DEMANDE

ON DEMANDE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

SERVANTE

SERVANTE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

FEMMES

FEMMES. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Les EXCURSIONNISTES IRONT DE NOUVEAU A BANFF

Les EXCURSIONNISTES IRONT DE NOUVEAU A BANFF. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

BOIS A VENDRE

BOIS A VENDRE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

BOIS ET CHARBON

BOIS ET CHARBON. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

A LOUER

A LOUER. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

DEUX LOGEMENTS A LOUER

DEUX LOGEMENTS A LOUER. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

GRATIS

GRATIS. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

ECOUTEZ ! S'IL VOUS PLAIT

ECOUTEZ ! S'IL VOUS PLAIT. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Nouvelle méthode

Nouvelle méthode. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Gratuit

Gratuit. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

Consultez le journal L'ACTION CATHOLIQUE

Consultez le journal L'ACTION CATHOLIQUE. — Une déléguée de députés s'est présentée hier chez M. Robb, ministre des Finances, pour lui demander d'effectuer une somme additionnelle de \$155,000 en dédommagement de certains déposants de la banque "Home" qui n'ont encore rien reçu. Il y avait quelques députés de la province de Québec dont M. E. C. St-Pierre, Hochelaga.

APPELEZ : 2-8700

ON DEMANDE

Prenez les **DODD'S KIDNEY PILLS**

Pihules **Dodd pour le Rein**

RADIO

(Suite de la 2ème page)

WBBM — Chicago — 389.4

8.30 p.m. — Musique française.

9.30 p.m. — F. Polthman, ténor.

10.00 p.m. — Orchestre.

11.00 p.m. — Quatuor.

11.45 p.m. — Orchestre.

WEBH — Chicago — 365.6

8.00 à 9.00 p.m. — Artistes.

9.00 p.m. — WEAV.

10 à 11 p.m. — Orchestre.

WGY - Schenectady-379.5

6.00 p.m. — Heure de l'Épargne.

6.30 p.m. — Programme musical.

7.30 p.m. — Causette.

7.35 p.m. — Programme du studio.

8.00 p.m. — Heure "Pro-Joy".

9.00 p.m. — "Anglo-Perstans".

9.30 p.m. — Échos de la Cathédrale.

10.00 p.m. — Programme Palmette.

WMCA — N.-York — 370.2

5.50 p.m. — Rava.

6.00 p.m. — Programme du studio.

6.45 p.m. — Leonora Kahn, chant.

7.00 p.m. — Orchestre.

8.00 p.m. — Programme du studio.

10.00 p.m. — L. Neumann, soprano.

10.15 p.m. — A titre annoncé.

10.30 p.m. — Orchestre Rosemont.

11.00 p.m. — Orchestre.

WOR — Newark — 405

6.15 p.m. — Heure des enfants.

7.00 p.m. — Ensemble.

7.45 p.m. — Cours de philosophie de l'Université de New-York.

8.00 p.m. — Carillon et chœur.

9.00 p.m. — Histoire.

10.00 p.m. — Orchestre.

10.30 p.m. — Les Boucaniers.

11.00 p.m. — Orchestre.

WLS — Chicago — 344.6

8.30 p.m. — Duo.

9.00 p.m. — Programme spécial.

11.00 p.m. — "Showboat".

12.00 à 1.00 a.m. — Programme populaire.

9.00 p.m. — Heure "True Stories".

10.00 p.m. — Programme du apt. Kidd.

10.30 p.m. — Fanfare.

11.00 p.m. — Nouvelles et orchestre.

CFCF — Montréal — 411

12.25 à 1.40 p.m. — Orchestre de concert Rex Battle's de l'hôtel Mont Royal. Température, Bourse, etc.

KDKA — East Pittsburgh — 315.6

6.00 p.m. — Dîner-concert.

7.00 p.m. — Discours.

7.15 p.m. — Club de Radio.

7.30 p.m. — Concert.

8.00 p.m. — Heure R. C. A. — Symphonie New-York.

9.00 p.m. — Heure Philco.

10.00 p.m. — "Gypsy Love".

11.00 p.m. — Programme du studio.

WEAF — N.-York — 491.5

5.00 p.m. — Orchestre de F. Scott.

6.00 p.m. — Dîner-concert.

7.00 p.m. — South Sea Islanders.

7.30 p.m. — Statler's Pennsylvania.

8.15 p.m. — A titre annoncé.

10.00 p.m. — Orchestre Rolfe.

11.00 p.m. — Orchestre Johnson.

WTAM — Cleveland — Ohio — 399.8

6.00 p.m. — Orchestre.

7.00 p.m. — "Cavalliers".

8.00 p.m. — "Indians".

9.00 p.m. — Willard Cavaliers.

10.00 p.m. — Troubadours.

11.00 p.m. — Orchestre.

WBZ — Nouvelle-Angleterre — 333

6.30 p.m. — Orchestre J. Morey.

7.15 p.m. — Chs. Miller, piano.

7.30 p.m. — Soprano et piano.

8.30 p.m. — Quatuor.

9.30 p.m. — Programme musical.

WJZ — N.-York — 454.2

5.00 p.m. — Programme du studio.

5.15 p.m. — Théâtre musical.

6.00 p.m. — Orchestre Hall.

7.00 p.m. — Heurs N. Hamilton.

7.15 p.m. — Orchestre.

8.00 p.m. — Heurs R. C. A. — Symphonie de ex-York.

9.00 p.m. — Heurs Philco.

10.00 p.m. — Duo Keystone.

10.30 p.m. — Dorothy Howe.

11.00 p.m. — Heurs Slumber.

WPG — Atlantic City — 272.8

6.45 p.m. — Orgue.

7.05 p.m. — Dîner-concert.

7.45 p.m. — Causette.

8.30 p.m. — Concert.

9.30 p.m. — Orchestre de concert.

10.00 p.m. — Programme du studio.

10.40 p.m. — "Subway Boys".

WOR — Newark — 405

6.15 p.m. — Ensemble Jacques Jacob.

6.45 p.m. — "The happy Girl".

7.00 p.m. — Ensemble.

7.30 p.m. — Orchestre.

8.00 p.m. — Carillon.

8.15 p.m. — Les "Melastars".

8.45 p.m. — Les "Piano Pals".

9.00 p.m. — Symphonie Beal Ho.

10.00 p.m. — Heure des enfants.

10.45 p.m. — Orchestre.

11.30 p.m. — Heurs Witching.

WMCA — N.-York — 370.2

5.50 p.m. — Programme du studio.

6.30 p.m. — J. Roth chant.

8.45 p.m. — Sports.

9.00 p.m. — Boire.

11.00 p.m. — Orchestre.

WRNY — N.-Y. — 326

7.00 p.m. — Ensemble.

7.45 p.m. — Banjo.

8.00 p.m. — H. Hersfield.

8.15 p.m. — Harmony twins.

9.00 p.m. — Juanita Petty : "Mes aventures".

9.15 p.m. — Bakes et Goodrich.

9.30 p.m. — Leo Lander, violoniste.

9.45 p.m. — R. F. Chatfield, ténor.

WEBH — Chicago — 365.6

8.00 p.m. — Heure classique.

12.00 p.m. — Orchestre.

WCCO — Minneapolis — Minnesota — 465.2

7.15 p.m. — Dîner-concert orchestre Wesley Barlowa de l'hôtel Nicolet.

8.00 p.m. — Heurs R. C. A. — Chant.

9.00 p.m. — Musique.

WBBM — Chicago — 389.4

8.00 p.m. — Orchestre.

11.00 p.m. — Programme du studio.

12.00 a.m. — Programme musical.

1.00 p.m. — Orchestre.

WGN — Chicago — 305.9

7.10 p.m. — Punch and Judy.

7.35 p.m. — Ensemble.

7.50 p.m. — Old Fashioned Almanach.

11.00 p.m. — Le Journal de demain.

11.10 p.m. — Sam's Henry.

11.20 p.m. — Programme musical.

11.40 p.m. — Mélodies.

WGY - Schenectady-379.5

6.30 p.m. — Dîner musical.

7.30 p.m. — Chant.

8.00 p.m. — Heurs R. C. A. — Chant.

9.00 p.m. — Heurs Philco.

10.00 p.m. — "Gypsy Love".

11.00 p.m. — Marylanders.

WBAL - Baltimore - 285.5

6.30 p.m. — Dîner musical.

7.30 p.m. — Chant.

8.00 p.m. — Heurs R. C. A. — Chant.

9.00 p.m. — Heurs Philco.

10.00 p.m. — "Gypsy Love".

11.00 p.m. — Marylanders.

CARTES D'AFFAIRES

COMMISSAIRE ET NOTAIRE

VICTOR MATHIEU, N. P.

NOTAIRE ET CHARGE D'AFFAIRES DE QUATRE DIOCESES

— Spécialités —

REGLEMENT ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

PLACEMENTS D'ARGENTS DE TOUT REPOS AUX CORPORATIONS RELIGIEUSES

BUREAU : 131, rue St-Joseph, Québec. Téléphone : 2-3337

BUREAU : 2-3337

BUREAU : 2-3337

DR. A. LANDRY

CHIRURGIEN-DENTISTE

N° 111 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

DUVENT LE SOIN

MARDI

JEUDI

SAMEDI

MEDECIN SPECIALISTE

DOCTEUR J.-V. LAVOIE

Ex-chef des Hôpitaux de Paris.

Maladies des Yeux, Nez, Gorge, Oreilles

195, RUE ST-JEAN

Tél. : 2-4089-J. Bureau : 2-0987

Bureau DU SOIR : 181, 8ème Ave. L'Amolou. Tél. : 2-8187

MEDECIN-SPECIALISTE

Dr J.-A. TOUSIGNANT

Yeux, nez, oreilles et gorge.

525, rue St-Jean, Québec.

Heures de consultation :

11 à 12 heures A. M.

2 à 4 heures P. M.

7 à 8 heures les Lundi, Mercredi et Vendredi

MEDECIN SPECIALISTE

Dr J.-H. LALIBERTE

Coeur—Poumons—Estomac—Rayons X

50, RUE ST-URSULE

(autrefois à 2 Collines)

Heures de bureau :

10.00 à 12.00 a. m.

2.00 à 5.00 p. m.

7.80 à 8.80 p. m.

LIBRAIRIE

Pourquoi le courrier du SECRETARIAT DES OEUVRES

est-il chaque jour si considérable?

Parce que tout le monde sait qu'on y vend les meilleurs et les plus beaux livres de piété.

Demandez le catalogue.

105, rue Ste-Anne, — QUEBEC.

Architecte

HEL. LABERGE

A. A. F. Q.

Architecte Évaluateur

Edifice Banque Can. de Commerce.

140, RUE ST-JEAN

Tél. : 2-4833 W.

Tél. Bureau : 2-4148.

Architecte

JOS.-P. OUELLET

EVALUATEUR

Diplômé : "A. A. F. Q."

Président de l'I. R. A. C.

28, Ste-Famille, Québec.

Assurances

PRATTE & COTE

126, rue St-Pierre, Qué.

Tél. : 2-5772.

Assurances feu, vie, marines, responsabilités, automobiles, etc.

Architecte

L. AUGER

Bureau, 30, rue St-Jean, Québec

Téléphone 2-1908

Téléphone à Lévis 469-J

Assurances

STANISLAS COTE

Burgessville, Tél. : 7718

Agent général Franco-canadien

Les Prévoyants du Canada — Feu, vie, accidents, maladies, automobiles, bris de vitres, etc.

Architectes

BERGERON & LEMAY

Évaluateurs

115, rue St-Jean

Tél. : 2-4250, QUEBEC

Tourneur

ROUSSEAU & FRERES

Tél. : 2-5130, Québec

Tourneurs et démonteurs pour usiniers et artisans, formes de chapeaux, lampes, portières, crochets, etc.

40, Dorchester, Québec

PARLEMENT DE QUEBEC

Suite de la première page
 Le greffier de la cité a été élu, de plus, déposé entre les mains du greffier de la cité une déposition assermentée devant un juge de paix ou un commissaire de la Cour Supérieure, attestant l'authenticité des signatures qui apparaissent sur ladite procuration.

Tout vote qui aura été donné en vertu d'une procuration, sera soumis aux dispositions de la loi sur la validité des votes.

Chaque électeur se présente à son bureau de vote par "oui" ou "non". Le mot "oui" signifiant l'approbation du règlement, et la

mot "non" qu'il le désapprouve;

1. Le nom de l'électeur et le vote qu'il donne sont inscrits dans un livre spécial, appelé cahier de vote, que le greffier tient à cet effet.

2. Une soumission au moins avant le jour fixé pour la votation, le greffier de la cité publie ou fait publier dans les journaux officiels du conseil, sous sa signature, un avis indiquant:

1. La nature du règlement qui doit être soumis aux électeurs propriétaires fonciers d'après un résumé approuvé par le conseil;

2. Les jours et les heures de la votation, ainsi que l'endroit où cette votation a lieu;

3. Le greffier de la cité sera le pré-

LE THÉ VERT "SALADA"

Provenance: les plateaux élevés du Ceylan et des Indes. Qualité: la feuille délicate qui n'a vu que quelques semaines. Résultat: une infusion des plus délicieuses. 38c. la 1/4 lb.

ressées à ce que le règlement soit adopté ou rejeté, suivant le cas.

m. Durant les temps fixés pour la votation, aucune personne autre que les officiers, les commis et les personnes ou électeurs propriétaires fonciers, autorisés comme audit à agir comme représentants, ne peut se tenir dans le bureau de votation.

o. La manière de procéder dans le bureau de votation est la même, en autant que possible, qu'aux élections municipales tenues en vertu de la charte de la cité, et toutes les dispositions de la charte relatives aux élections, en autant qu'elles sont applicables et sauf dans le cas d'incompatibilité avec les dispositions de la présente section, s'appliquent mutatis mutandis.

p. Tout électeur propriétaire foncier peut être nommé, par le greffier ou par toute autre personne autorisée en vertu du paragraphe "m" à agir comme représentant, de prêter serment ou de faire une déclaration dans les termes qui suivent, et, avant qu'il lui soit permis de voter, il doit répondre, sous serment ou par affirmation, dans l'affirmative aux questions numérotées 4 et 5:

"Vous jurez ou déclarez 'selon le cas':

1. Que vous avez vingt et un ans révolus et que vous êtes sujet britannique;

2. Que vous avez, suivant la loi, droit de voter sur le règlement maintenant soumis au vote;

3. Que vous êtes la personne désignée, ou que l'on entend désigner sur le rôle de contribution foncière qui vous est maintenant exhibé;

4. Que vous n'avez rien reçu et que rien ne vous a été promis directement ou indirectement, soit pour vous engager à voter sur ce règlement, ou pour perte de temps, frais de voyage, louage de voitures ou autres services s'y rattachant, et que vous n'avez rien promis directement ou indirectement à quelque personne que ce soit pour l'engager à voter ou à s'abstenir de voter sur ce règlement;

5. Que vous n'avez pas déjà voté sur ce règlement dans ce bureau de votation."

Il ne doit être posé à un votant aucune question sur des faits autres que ceux spécifiés dans ce serment ou affirmation.

q. Le greffier de la cité doit, lors de la votation, obtenir des électeurs propriétaires fonciers qui votent, tous les immeubles que chacun d'eux possède dans les différents quartiers de la ville.

r. À la clôture de la votation, le greffier de la cité aide du secrétaire d'élection et de toute autre personne qu'il croit devoir nommer à cette fin, procède à l'addition des "oui" et des "non", et, dans les huit jours suivants, il soumet au conseil le résultat de la votation, avec un état indiquant la valeur immobilière imposée de chacun des votants d'après les rôles de contribution foncière en vigueur.

Le greffier doit indiquer également dans son rapport si la majorité par le nombre et par la valeur immobilière imposée approuve ou désapprouve le règlement.

s. Si le conseil désire examiner les cahiers de votation et les rôles d'évaluation, ces documents doivent être produits sur le champ.

t. Au cas de partage égal des voix, le greffier de la cité donne sa voix prépondérante.

La Chambre adopta ensuite le projet de loi concernant les colporteurs, de même que le bill No 20, concernant la protection des édifices publics contre les incendies, avec quelques amendements.

La Chambre fut ensuite ajournée à 3 heures, cet après-midi.

COMMUNICATION

Monsieur le rédacteur,

Auriez-vous la bonté de m'accorder l'hospitalité de votre journal pour entretenir vos lecteurs surtout ceux de la Côte de Beauré, puisque cela doit les intéresser plus particulièrement, du système de transport que nous avons depuis longtemps avec Québec, division Montmorency, administré entre Québec et St-Joachim environ 25 milles de chemin de fer et donne un service imparfait.

L'endroit est pourtant idéal, puisque la voie ferrée longe la côte en suivant le bord du fleuve, le terrain est plat et très beau sur tout son parcours. Les passagers ne manquent pas, surtout l'été avec le nombre de pèlerins et d'étrangers qui se rendent à Ste-Anne; et ce nombre augmente d'année en année. Le fret également ne fait pas défaut avec les carrières de pierres qu'il y a à Châteaue-Riche et le moulin de papier à Beauré.

La plupart des tramways enregistrent du retard variant de quelques minutes à quelques heures. Plusieurs même ne peuvent se rendre à destination. Survient-il un coup de vent ou la moindre tempête de neige, c'est un désarroi complet. Dans les tramways le matin, il fait froid.

Vous comprenez comme moi les inconvénients de toute sorte qui découlent d'un pareil système.

J'ai vu moi-même une mère avec ses trois enfants en bon âge, attendre une heure durant, un tramway à Rivière Casault, un arrêt où il n'y a pas, même de station pour se protéger contre le vent. Or, ce jour-là nous avions une température sous zéro, accompagnée d'une forte poudrière.

Nos ouvriers qui voyagent en grand nombre à Québec subissent des retards qui provoquent le mé-

contentement de leurs patrons, et se voient retrancher une partie de leur salaire à la fin de la semaine, à cause de la perte de temps.

Il y aurait long à dire sur les misères, les désagréments de toute sorte qu'endurent hommes, femmes et enfants aux différents arrêts à cause du retard des tramways.

Le jour est arrivé, je crois, où les conseils municipaux des différentes paroisses devraient se réunir en assemblée pour protester énergiquement contre cet état de choses et obliger la compagnie à améliorer son service.

Le remède est facile à trouver. Il faudrait à la compagnie de nouvelles unités pour remplacer son matériel actuel. Il lui faudrait aussi réorganiser son administration. Quelque chose fait défaut quelque part dans l'administration, le fait est de toute évidence.

Notre population sur la Côte-de-Beauré, est docile et paisible. Elle tolère depuis déjà trop longtemps. Il me semble qu'avec un peu de bonne volonté le Québec Railway pourrait facilement donner satisfaction à des gens qui l'encouragent si bien de leurs deniers.

Nouvelles de Thetford-Ouest

NAISSANCES

Le 19 février, M. et madame Bélonie Lavoie, née Marie-Anne Gilbert, un fils baptisé, Joseph-Wenceslas-Fernand. Parrain: M. et madame Wenceslas Hostie, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, M. et madame Albert Demers, née M. Anna Corrivon, un fils baptisé, Joseph-Albert Royer. Parrain et marraine: M. et madame Alfred Bédard, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 février, M. et madame Thérèse Jobin, née Cécile Bégin, un fils baptisé, Joseph-Arthur-Réal. Parrain et marraine: M. et madame Arthur Jobin, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, M. et madame J. Bte Lachance, née Aida Laffamme, une fille baptisée, Marie-Florence-Rose-Hélène. Parrain et marraine: M. et madame Lionel Laffamme, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 février, Joseph-Napoléon-Pierre, fils de Aimé Noël, et de Alice Dubuc. Parrain: Napoléon Lambert, marraine: Rose Dubuc, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 février, Joseph-Jean-Léon, fils de Wilfrid Couture et de Délima Lemay. Parrain Louis Philippe Couture, marraine: Germaine Couture, petit cousin de l'enfant et Marie-Louise-Juliette, Gaëtan, fille de Wilfrid Couture et de Délima Lemay. Parrain: Conrad Couture, marraine: Lucienne Couture, frère et sœur de l'enfant.

Le 26 février, Joseph-Conrad-Roger-Yvon, fils de Edmond Turcotte et de Cordelia Labonté. Parrain: Albini Lafrance, marraine: Aimée Turcotte, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 février, Marie-Thérèse-Françoise, fille de Edras Trépanier et de Yvonne Provencal. Parrain: Wilfrid Toppings, marraine: Délima Provencal, tante de l'enfant.

Le 1er mars, Marie-Thérèse-Florence, fille de M. Emile Blanchette et de Valérie Hostie. Parrain: M. et madame Thomas Bonlet, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 mars, M. et madame Jos. Gagné, née Léda Paré, une fille baptisée, Marie-Monette-Clodia. Parrain et marraine: M. et madame Philippe Gagnon.

SEPULTURE

Feu Gédéon Leblond, âgé de 64 ans, époux de dame Adèle Nadeau, décédé à Québec le 18 février et inhumé à St-Maurice de Thetford, le 22.

Le défunt laisse son épouse et quatre enfants: Mme Achille Ruel, de New-York, Mme Jos. Paré, de Thetford, MM. Achille Leblond, Abitibi et Honoré Leblond, de Thetford.

Le 16 février, René Rosa, âgé de 10 ans et 8 mois et 10 jours, enfant de M. et madame Joseph-Rosa.

Le service eut lieu en l'église St-Maurice, et l'inhumation dans le cimetière St-Alphonse.

Nos sympathies.

Le 29 février, Jos-Conrad-Roger-Yvon, âgé de 2 jours, enfant de M. Edmond Turcotte et Cordelia Labonté.

Le 2 mars, Marie-Hélène-Henriette, âgée de 2 ans, enfant de Arthur Labrecque, et de Valérie Barrabé.

Le 5 mars, Marie-Florence-Jacques, âgée de 6 mois, enfant de Armand Jacques et Marie-Ange Godbout.

RETRAITE ANNUELLE

Dimanche le 4 mars, avait lieu la clôture de la retraite paroissiale, qui fut prêchée par M. l'abbé

ROBES DE MAISON



BROADCLOTH

Voici un beau spécial d'Anniversaire. Ce lot de jolies robes de maison en bon broadcloth qu'on drille avec petite fleur de couleur voyante, sur fonds rose, pêche, vert et bleu pâle, vient de nous être offert par un manufacturier à un prix très avantageux dont nous voulons faire bénéficier nos clients. Le modèle est avec collet fermé au cou et garni de broadcloth uni ainsi que les raglons des manches qui sont longues. La jupe est finie avec plus plats très délicats, et une étroite ceinture reliée deux petites poches de chaque côté. Nous avons toutes les grandes robes pour dames, et ce prix très spécial devrait vous encourager à en acheter plusieurs à ces conditions. \$1.49

SOIE FOULARD

Une autre robe offerte comme robe de maison mais qui convient très bien pour la rue, est celle-ci en bonne soie foulard, dans les teintes noir avec petite dessins de fantaisie blanche, bleu marin et dessins drabs, bien alignés et dessins drabs, et dessins bleu-marine, etc. Elles sont finies avec manches longues, collet fermé au cou, et jupe avec plus, ce qui veut dire qu'elles sont de style nouveau. Nous avons toutes les tailles pour dames depuis 36 à 44 et elles appartiennent au même lot acheté du manufacturier ci-dessus mentionné, c'est-à-dire que nous les avons payées à un prix tel que pour cette vente d'Anniversaire nous les offrons pour \$2.19

VOYEZ-LES DANS NOS VITRINES



SAMEDI VALEURS SPECIALES D'ANNIVERSAIRE

BAS POUR DAMES

Bas de soie de la marque "Winsome Maid", confectionnés de soie mêlée et fins aux talons et bouts de pieds, en bon coton à 4 brins, hausses double et très large, qui terminent une piqûre spéciale qui empêche le brin de se chapper, toutes les pointures et teintes: blanc, noir, atmosphère, champagne, pêche, paille, nude, gris, chair, valeur régulière de \$1.25 au prix d'Anniversaire de \$0.97

Bas pure soie "Supersilk" très durables, qualité de 14 brins de soie, avec hausses élargies et toutes les couleurs comprenant chair, pêche, chevrete, poudrillon, champagne, noir, blanc, bleu-marine, bleu-rose et Frenche-Nude, beau spécial d'Anniversaire pour seulement \$1.34

50 douzaines de bas en bon cachemire à surface fine pure laine Botany, teinture solide au lavage et ne foulant pas, dans les teintes pêche, crème, noir, rose, taupe, gris pâle, nude, une valeur régulière populaire à 90c. la paire, offerte très spécialement pour cette vente d'Anniversaire, à \$0.48

Bas de soie confectionnés "full-fashioned", qualité la plus pesante fabriquée par Kayser, Corticelli, Orient et Mercury, dans toutes les teintes et toutes les pointures, prix raisonnable et populaire pour celles qui désirent un bon bas \$2.00 la paire, mais pour cette vente anniversaire, moins 10 pour cent d'escompte.

GANTS POUR DAMES

Gants de chamoulette pour dames, petite pagode rabattue décorée, dans les teintes drab, gris, avec fil de soie correspondant au dessin de la pagode, pointures de 6 à 7 1/2, une valeur régulière de 60c la paire en raison, offerte durant cette vente d'Anniversaire au prix spécial de \$0.40

Bons gants de chamoulette "Duplex", c'est-à-dire très pesant, avec pagode décorée, rabattue, en gris, drab ou mastic, toutes les pointures pour dames; finis avec piqûre double, sont très confortables, très durables et se lavent à merveille. prix spécial d'Anniversaire, la paire \$0.88

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, rue St-Joseph - Québec

QUALITE ECONOMIE

Les Magasins GUY Inc. Stores

Ouverture **VENDREDI 9 MARS**

16ième MAGASIN GUY

370 rue ST-JEAN

4 GRANDS SPECIAUX POUR VENDREDI ET SAMEDI

Soupes Aylmer aux tomates 3 boîtes pour 25c

Saumon Chum 2 boîtes pour 25c

Biscuits secs JADACO la livre 10c

Allumettes 3 boîtes pour 22c

Prix en vigueur jusqu'au 16 mars

POMMES 25c Northern Spy Ontario 35c

Baldwin, pour cuir, 1/4 de minot 35c

CONSERVES

TOMATES 2 boîtes pour 25c Haricots Verts "Le Soleil" 10c

BLE D'INDE 2 boîtes pr 25c Pois Importés 3 boîtes pr 29c

Pois canadiens 2 boîtes pr 25c Asperges Culverhouse 20c

ORANGES SUNKIST d'ESPAGNE 35c, 60c, 70c Sucrées et très juteuses 18c, 25c

THE CAFE

Vert, roulé fin sac 1-2 lb. 49c Java et Mocha la livre 59c

Noir "Spécial" la livre 59c "Notre Spécial" " 39c

Noir, Orange Pekoe, " 69c RENO boîte 1 livre 63c

Japon, 1er Choix " 59c Reno boîte 1-2 livre 32c

FEVES Rouges 12c blanches triées 10 livres 63c

la livre à la main pour

POISSONS EN BOITES

Sardine Millionnaire 15c Hareng fumé NorseCrown 10c

Saumon Rouge 35c Chicken Haddies 23c

Saumon Rose 17c Pilchards 14c

Homard 1-4s. 24c Clams Connors 18c

Crabs Madam 1-2s. 39c Shrimps (crevettes) 23c

GRUAU Roulé 5 livres 25c Brodie le paquet 33c

à la pesée pour avec belle porcelaine

CONFITURES

Framboises, Pommes Can. 39c Pures Fraises Jarre 3 liv. 60c

Fraises " 4liv. 39c Framboises Jarre 2 liv. 34c

Prunes " 4liv. 39c Fraises desbois Jar40 onc 89c

MARMELADE "Old City" qualité sur choix Jarre 40 onces 45c

FROMAGE CANADIEN Gruyère 42c Kraft 38c

doux 27c fort 40c 6 port. la liv

Melasse la pinte 20c BOVRIL 16 onces 1.04

Sirop de Sucre " 20c Biscuits Soda 2 livres pr 25c

Sirop Doré 2 liv. 5 liv. 10 liv. Levure Fleischman 04c

15c 35c 65c Bluets du Saguenay 15c

NETTOYEUR "Classic" grand format 3 boîtes pour 25c

FARINE A GATEAUX "Swan Down" pqt 2 3-4 liv. 39c

BEURRE de PEANUT frais LA LIVRE 19c

OEUFs 44c SAINDOUX 1.65

Frais la douz. Pur, chaud. 10 livres

GELEE 'Melaren' 4 pag. pour 25c PRUNEAUX 3 livres pr. 25c

CORNFLAKES GROS PAQUET 15c

13 onces

PRIMEURS: Salade-Radis-Echalottes-Choux-fleurs-Cocos

LEGUMES: Oignons rouges - Carottes - Navets - Belles.

Lait Pasteurisé -- Crème Fraîche

LES MAGASINS GUY, INC.

25 Cigarettes pour 10¢

OTTOMAN TABAC A CIGARETTE

Roulez vous-même vos Cigarettes

avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN; vous connaîtrez alors toute la satisfaction que procure au fumeur une cigarette fraîchement roulée avec le choix des tabacs à cigarettes, aromatiques et savoureux, tout en payant le tiers du prix courant pour des cigarettes.

Chaque paquet de tabac à cigarette OTTOMAN est accompagné d'un cahier de papier à cigarettes et contient suffisamment de tabac pour rouler 25 cigarettes.

Rock City Tobacco Co. Limited

Avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN

RESULTAT D'HIER SOIR

1er 2ème 3ème Finale

N.-Y. RANGERS	1	1	1	3
CANADIEN	3	0	1	4

LE P.-T. LEGARE ET LE FAGUY LEPINAY LUTTERONT POUR LE TITRE

Une grande animation règne dans les cercles amateurs, car l'on prévoit une très grosse lutte pour les honneurs de la ligue Commerciale. Une partie serrée sera jouée, et tout promet d'être intéressant.

LA PARTIE A HUIT HEURES PRECISES

Probablement la plus grosse assistance à une joute d'amateurs sera vue ce soir, à l'aréna, alors que le championnat de la ligue Commerciale sera décidé. Deux équipes de première force, composées de joueurs reconnus comme excellents patineurs et bons manœuvres de goret, se feront la lutte pour le titre du circuit Fraser, et une joute mouvementée ne pourra manquer d'intéresser les spectateurs. Le Faguy Lépinay et Fils espère bien vaincre le P.-T. Legaré, tandis que celui-ci se dit certain de disposer de son adversaire. Il existe une certaine fièvre chez les équipiers des deux clubs, et l'on se défie mutuellement depuis plus d'un semaine. Des sensations se produiront certainement et le club qui décrochera la palme l'aura méritée. Une superbe coupe est aussi en jeu, et qui forcera encore les joueurs à surveiller la rondelle.

La partie commencera à huit heures précises: le prix d'admission sera de trente cinq centimes, et les cartes de saison ne sont plus valables, vu que les parties régulières sont terminées.

Les arbitres seront Mire Henri Drouin et Alfred Matte. On jouera trois périodes de vingt minutes; si le score est égal, on jouera deux dix minutes supplémentaires, puis si aucun point n'a pu être score, on se reposera un peu, avant de jouer "à en finir". Voilà tout autant de choses intéressantes qu'il ne faudra pas manquer, ce soir.

LE GARDIAN SHOE JOUERA CONTRE LE JOHN RITCHIE

Le Marois a vu s'évanouir tous ses espoirs de prendre le titre de champion de la ligue des Manufacturiers, hier soir, quand le Guardian Shoe l'a défait par un score de 4 à 3, à l'aréna, dans une partie très peu rude mais contestée de bout en bout. Plusieurs centaines de personnes s'étaient rendues à la patinoire du Parc Victoria et l'on ne ménagea pas les applaudissements aux deux équipes.

Le Marois égalisa le score à deux reprises, mais le Guardian Shoe réussit à enregistrer le point décisif au cours d'une mêlée. S. Lepage a compté les quatre points de son club et Lucien Gravel a score deux du Marois.

Au commencement de la 3e période, Lepage a score avec un coup direct venant de la défense, mais Gravel est revenu à la charge huit minutes plus tard pour égaliser le score une seconde fois. Durant la seconde moitié de la 3e période, le gardien du Marois a été bombardé

LE QUEBEC RECEVRA LE SPRINGFIELD LUNDI

Les Castors se reposent actuellement des durs coups qu'ils ont reçus à Providence, dans leur partie contre les Reds, et ils attendent avec impatience le moment de s'affronter contre les Arrows, à Philadelphie. Dans cette dernière ville, la partie ne sera certainement pas aussi rude, car les équipiers des Arrows préfèrent jouer au hockey plutôt qu'au ballon et ils fournissent une plus belle attraction. La Philadelphie est l'un des clubs les plus intéressants à voir sur la glace car l'on peut être certain que ses hommes s'occuperont de la rondelle et non de l'adversaire. Aussi les Castors ont-ils confiance de gagner tout en ne se faisant pas blesser, et ils espèrent aussi être en bonne condition pour leur prochaine partie à Québec, nous dit une lettre reçue ce matin de l'un des joueurs.

La prochaine joute dans notre ville marquera la dernière visite des Indiens à Québec, pour cette année. Les locaux auront une fameuse revanche à prendre, car il y a une infinité de petits détails qui nous furent communiqués trop tard pour publication antérieure. Mais si l'on sait un certain personnage de Springfield dénonça la raclée contenant les effets des joueurs pour passer les patins sur une barre de fer, on comprendra que les Castors n'ont pas précisément de bons sentiments à l'égard de leurs adversaires. Il faut bien croire que ce coup ne fut pas fait par un membre de l'équipe des Indiens, mais nos joueurs ne sont pas contents, quand même, et ils s'en promettent beaucoup.

Les visiteurs n'ont pas l'habitude de jouer seulement du hockey, et la partie pourrait être très dure. Il faudra voir ce qui se passera alors à l'aréna, sinon l'on manquera un spectacle de peu ordinaire.

Voilà la position des équipes ce matin :

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.

ROYAL AMATEUR
Mercredi soir sur la patinoire St Patrick le Royal Amateur a battu le Rovers, champion de la ligue Junior, par un score de 2 à 1. La partie fut très contestée, comme le score l'indique, et le jeu très brillant, mais les visiteurs furent vaincus. Les joueurs du Royal Amateur se signalèrent par les valeurs qu'ils ont montrées, et les Rovers furent vaincus.



LE P.-T. LEGARE ET LE FAGUY LEPINAY LUTTERONT POUR LE TITRE

JEU DU BRIDGE

Tout est prêt pour le Concours de Bridge "Duplicate" organisé au Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, Inc. pour la possession de la Coupe du Cercle. La première manche du tournoi commencera samedi le 10 du courant à 3.00. Les membres peuvent encore s'inscrire jusqu'au moment de commencer la première joute.

Ligue de Bridge à Québec

L'on nous informe qu'il est sérieusement question de la formation d'une ligue du jeu du Bridge entre différentes associations de notre ville. L'on cite comme devant s'intéresser à ce louable mouvement, le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, les Chevaliers de Colomb, le Club de la Garçonnière, probablement les clubs de Curling "Québec" et "Jacques Cartier". Les membres de ces associations nous lecteurs au courant des développements de cette ligue qui ne peut qu'aider à la mise en valeur des amateurs de ce beau jeu.

LE TOURNOI DE LA MALBAIE

La Malbaie, 9. — D. N. C. — Le tournoi de pool se continue et suscite un fort intérêt. Mardi soir, quatre parties furent jouées dans l'ordre suivant: Lorenzo Girard et Sylvio Marier. Ce dernier gagne par 34 points. Vient ensuite Lorenzo Girard et Roméo Tremblay qui l'emporte par 43 points. Rosario Daseyva et Armand Guérin jouent la troisième partie. Guérin l'emporte. Une quatrième partie fut jouée entre William Simard et Alp. Guérin. Simard gagne cette partie.

L'EQUIPE DE LA CANADIAN IMPORT

Dans une partie jouée hier soir, à l'Académie Commerciale, l'équipe de hockey de la Canadian Import a défit le Québec Battery par un score de 5 à 1. L'arbitre A. Chevalier n'a pas imposé une seule punition. Voici l'alignement des équipes et le sommaire: Canadian import: Drolet, Gauthier, E. McDermott, Lachance, Huot, McCaullay, Côté, Fraser, Etienne et Festeau; Québec Battery: J. Quinn, Brennan, M. McDermott, 3. Quinn, Egan, Roach, Power et Emond. Première période: Lachance, 2; et Huot, 2; période: McCaullay, 3; période: Gauthier et F. McDermott.

UNE GROSSE PARTIE A RIV.-DU-LOUP

Rivière-du-Loup, 9. — La banquette Canadienne Nationale, de Rivière-du-Loup, recevra, dimanche prochain, le 10 mars, l'équipe de hockey des Chevaliers de Colomb de Lévis. La partie promet d'être intéressante.

L'A. KINSON

"Le club Atkinson de Saint-Romuald a remporté haut la main le championnat de la ligue indépendante de Lévis."

Sur un total de dix parties les clubs "Atkins" et "Chevaliers de Colomb" n'ont pas pu leur faire essayer une défaite. Malcolm Bourchard de l'Atkinson est en tête des scoreurs de la ligue avec 14 points, soit le total des points enregistrés par le Chevalier de C. Martin Bergeron, du même club, le suit de près avec 11 points à son crédit.

Le gardien de buts Berrikan n'a alloué que 7 points à ses adversaires tandis que son club en comptait 33 contre Bourget, Turgeon, et Ouellet.

A ST-ROMUALD

Saint-Romuald, 9. — Le club de hockey Atkinson, champion de la ligue de Lévis, recevra la visite de l'équipe de la Vieille, dimanche à la pré-midi, à 2 heures. Les amateurs anticipent une partie intéressante étant donné que la Vieille a défit le premier club de Saint-Gregoire. M. René Dionne sera l'un des arbitres.

A ST-GREGOIRE

C'est ce soir que sera jouée à la patinoire Girard, à Saint-Gregoire, la partie du hockey organisée au profit du joueur Poliquin, qui a été victime d'un accident dernièrement à l'aréna. Le St-Gregoire recevra la visite du Beauport Inc. Les amateurs sont priés d'en prendre note.

A ALTONA, PA.

Altona, Pa. — Al Corbett, Cleveland, met Johnny Nelson Newark, hors de combat (19).

UN SPORT QUI DEVIENT POPULAIRE

Lorsque nous publierons, dans notre édition de demain, la liste des concurrents pour le grand derby du Kent House à Rimouski, on verra que les efforts des organisateurs ont été bien récompensés des amateurs, car il y avait hier soir 32 entrées.

Plusieurs coureurs très bien connus du public, tel que Frank Dupuis, ont envoyé leur nom et ils auront leur attelage en forme pour dimanche. Pour toute information, on peut s'adresser à M. A. Tremblay, 16, rue Lacroix, 161: 2-7659.

LE VETERAN A. NEWTON EST ARRIVE PREMIER

La cinquième étape, 31 milles, voit la victoire du coureur anglais, Kolehmaine, blessé au pied, est forcé d'abandonner la course. — Le nombre de concurrents diminue.

A TRAVERS LE DESERT

Mojave Wells, Cal., 9. — Le véritable désert, était aux prises avec le ténar Arthur Newton, champion crampes. Ensuite, il se donna une anglaise sur les distances de 100 milles, et la cheville du pied et remplies, a remporté les honneurs de la journée d'hier en parcourant la cinquième étape, soit 31 milles, en 4 heures et 45 minutes. Cette étape a été courue sous un ciel brûlant et au milieu des sables du désert, mais rien n'a pu nuire au coureur de l'Angleterre, qui prit ainsi la première position, pour les cinq étapes, montant du quatrième rang où il était la veille, au faite des honneurs jusqu'à ce jour. Il y avait 165 milles de parcourus depuis le jour du départ jusqu'à hier soir.

Le trajet

Barstow, Californie, 9. — Les coureurs du grand marathon Pyle ont de nouveau tourné le dos à la civilisation hier pour se diriger vers Mojave Wells, à 31 milles de Barstow. Il y avait encore 150 concurrents. A 10 milles de Barstow, la route est rustique et les côtes dures à escalader. Plusieurs des coureurs de la veille n'étaient pas en lice hier. Ainsi, Willie Kolehmaine et Gunnar Nielson, deux Finlandais, ont abandonné la lutte durant la course de 36 milles à travers le désert. Kolehmaine, un favori parmi les 275 entrées, et le vainqueur durant les deux premières étapes, s'est forcé un tendon. Il fit preuve de courage, mais dut abandonner après trois milles. Nielson souffrait au pied. Une heure plus tard, Nicholas Quanaawah, un Indien hoppi qui a passé sa vie dans

1—Ollie Wantinen, Finlande	19:15:42
2—Ed Gardiner, Seattle Wash	19:17:56
3—Nestor Erickson, Finlande	19:20:32
4—Arthur Newton, Angleterre	19:40:36
5—J. Salo, Passaic, N.-J.	20:49:20
6—Andrew Payne, Claremore, Okla	21:00:52
7—Arne Soumenin, Finlande	21:09:20
8—Dwight Houfstatler, Manistee, Mich	21:11:45
9—Auguste Fager, Finlande	21:20:02
10—Harry Rsa, Angleterre	21:30:25

LE VIMY EST CHAMPION DE LA LIGUE CLASSIQUE

Le Vimy a défit le National par un score de 4 à 1, hier, dans la seconde partie pour le championnat de la ligue classique du Séminaire. Les mêmes clubs avaient annulé, samedi soir, au score de 1 à 1, l'arbitre Alex. Cannon mit la rondelle au jeu à 1 heure 30. Godbout du Vimy, score le premier point après un lancer de Huot dans la première période, et quelques minutes plus tard, Labrecque compta de nouveau pour le Vimy avec un lancer de la main. Dans la deuxième période, Cantin, du National score sur une passe de Rochette. Le Vimy ajouta deux autres points à son actif, dans la dernière période avec deux brillants lancers de Dorion.

La partie a été l'une des plus contestées, mais aussi l'une des plus rapides jouées cette année. L'arbitre a imposé au moins 12 punitions.

Les nombreux admirateurs et admiratrices qui s'étaient donné rendez-vous à l'aréna ont à l'occasion manifesté contre les décisions de l'arbitre. Huot et Dorion pour le Vimy, de même que Gagnon et Rochette, du National, ont joué une brillante partie.

Les clubs alignaient les joueurs suivants: Vimy: Tremblay, Huot, Lapointe, Roger, Dorion, Godbout et Labrecque; National: Picher, Huot, Cantin, J.-P. Gagnon, Rochette, L. Cantin, Donohue, Trudel, Jobin, et Godbout.

Première période
1—Vimy, Godbout, A. . . 13.00
2—Vimy, Labrecque, P. . . 3.00

Deuxième période
3—National, Cantin, J.-P. . . 3.00
4—Vimy, Dorion, L. . . 3.00
5—Vimy, Dorion, L. . . 4.00

Arbitre: Alex. Cannon.

LEGERE BLESSURE

Le trésorier de la ligue Commerciale de hockey, M. Elzéar Poltras, est actuellement retenu à sa chambre comme résultat d'un accident survenu alors qu'il est tombé en bas d'un escabeau et s'est blessé à la jambe. Son médecin déclare que toutes traces de l'accident seront disparues dans quelques jours.

FEMMES JOCKEYS

Cannes, France, 9. — Une jeune hindoue de 16 ans, Mlle Galtir, qui ornait une turquoise comme mascotte, a gagné la course de chevaux de 500 milles Paris-Cannes, hier. Des cinq femmes qui ont entrepris la randonnée, le 22 février, quatre ont fini la course. Rachel Brosse, qui pilotait un cheval anglo-arabe et portant les couleurs de la France, a pris la 2e position. Elle a enregistré le meilleur temps pour une journée en parcourant 64 milles. Mme Marie Perard, une amazone bien connue, avait lancé le premier départ pour la course, qui a été organisée

sous les auspices des journaux. Les concurrents devaient faire au moins 20 milles par jour sans changer de cheval.

LE SAYABEC

Un amateur écrit de Sayabec pour protester contre le fait que le Rimouski se proclame champion de la ligue du Bas St-Laurent. Il dit que le Sayabec a obtenu gain de cause à la ligue après avoir protesté une partie contre le Rimouski et que les deux clubs se trouvent sur un pied d'égalité. Il ajoute que le Rimouski a refusé de jouer une partie qui devait être disputée le 4 mars.

DERNIERE VICTOIRE

Londres, 9. — Les Grads ont défit les Angles, par 11 à 4, hier soir, en terminant leur série de joutes d'exhibition. Sullivan, B. Fixton et Fisher portaient les couleurs du club anglais.

Ottawa, 27. — H.-P. Douglas, de Montréal, a été réélu président de l'Association canadienne du ski samedi, à l'assemblée annuelle tenue samedi.

LES SIX JOURS

New-York, 9. — Trois équipes taient sur un pied d'égalité, première position à la suite de la course de six jours en bicyclette. George et Debaris sont arrivés à la première place après une course sensationnelle, avant hier soir.

LES ETUDIANTS

Les étudiants de l'école des Beaux Arts doivent jouer une partie de hockey sur la patinoire de l'Académie Commerciale, à 19 heures, dimanche avant-midi.

CANADIEN, MONTREAL ET TORONTO SONT VAINQUEURS HIER SOIR

Canadiens 4-3

Montréal, 9. — Les avants des Canadiens ont joué avec beaucoup d'ensemble que lors de leurs dernières parties, et ils ont pu gagner par 4 à 3 contre les Rangers, hier soir, au Forum. Les visiteurs prirent l'avantage dans la première période, en score après deux minutes de jeu, mais Morenz égalisa le score et Gagné vint deux autres fois loger la rondelle derrière Chabot. Les Rangers revinrent à la charge dans la seconde période, et tandis que les Habitants jouaient beaucoup de ballon, les visiteurs en profitèrent pour mettre le score à 2 à 2. Avec seulement un handicap d'un point, ils continuèrent leurs attaques, mais Hainsworth se montra solide, tenant tête aux coups des Rangers.

Dès les débuts de la période finale, Joliat compta une seconde fois, et le jeu fut la suite défensive pour les Canadiens. Les Rangers ne voulurent pas se laisser battre ainsi, et ils attaquèrent avec rage. Bun Cook scorea trois minutes avant la fin. Et durant ces trois minutes Hainsworth fut bombardé, les Rangers venant prêts de score en plusieurs circonstances.

Cette défaite du club new-yorkais donne une belle chance aux Bruins de garder la première position, tandis que les Rangers devront lutter encore pour la seconde place de la section américaine.

La partie d'hier fut assez rude et seize punitions mineures furent données par les deux arbitres, chaque club en récoltant huit.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire:

Rangers: Chabot, Bourgeault, Johnson, Boucher, Bill Cook, Bun Cook, Thompson, Gray, Callighen, Abel, Boyd, Murdoch.

Canadiens: Hainsworth, Gardiner, Mantha, Morenz, Gagné, Joliat, Leduc, Landels, Gaudreault, Hart, Laroche, Patterson. Arbitres: Hewittson et Romerill.

Première période
1—Rangers, Boucher . . . 2.30
2—Canadiens, Morenz . . . 3.47
3—Canadiens, Gagné . . . 12.45
4—Canadiens, Gagné . . . 1.55

Punitions: Bourgeault, Johnson, Mantha.

Deuxième période
5—Rangers, Bun Cook . . . 11.53
Punitions: Gardiner, Leduc, Joliat, 2 Johnson, Gaudreault, Murdoch, Mantha.

Troisième période
6—Canadiens, Joliat . . . 2.10
7—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Smith à l'honneur

Détroit, 9. — Pour la seconde fois en deux parties consécutives, Hockey Smith, le fameux joueur de centre que les Maroons payèrent \$22,500 aux Sénateurs, en plus d'un joueur, a donné la victoire à son club en score dans la période supplémentaire. Le score était de 2 à 2 à Détroit, à la fin des soixante minutes réglementaires du jeu. Les minutes réglementaires du jeu coup dans le filet des Cougars, à la stupefaction des milliers d'amateurs qui se pressaient à l'aréna.

Deux fois le score fut égalisé par les locaux, après que le Montréal eut compté, et l'on croyait que la partie se terminerait par une nullité. Ce fut certainement l'une des meilleures joutes jamais vues à Détroit, et le jeu fut très rapide, du commencement à la fin.

On joua durement à certains moments, et treize punitions furent imposées. La foule désapprouva les arbitres quand Noble fut envoyé au poteau pour cinq minutes, et les pièces de monnaie se mirent à pleuvoir sur la glace. Le jeu fut interrompu pendant plusieurs minutes pour permettre aux balayeurs de faire le nettoyage, et l'on se remit ensuite au travail, ne négligeant aucune chance d'envoyer la rondelle dans la direction des buts.

Voici les détails de la partie:

Montréal: Benedict, Dutton, Stewart, Ward, Stewart, Phillips, Munro, Gattman, Brown, Lamb.

Détroit: Holmes, Noble, Traub, Easton, Aurie, Hay, Sheppard, Fraser, Loughlin, Palanzio, Walker, Cooper.

Arbitres: Laflamme et Rodden.

Première période
1—Montréal, Ward, Stewart, 3.25

Troisième période
2—Détroit, Cooper, Sheppard, 7.05
3—Montréal, Phillips, Stewart, 17.05
4—Détroit, Cooper, Noble, 17.09

Quatrième période
5—Montréal, Smith, 4.50
Punitions: 1e période: Aurie, Munro, Smith, Hay; 2e période: Stewart, Sheppard; 3e période: Stewart, 2 Traub, Dutton, Lamb, Stewart, Noble, majeure.

Deuxième période
6—Canadiens, Joliat . . . 2.10
7—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
8—Canadiens, Joliat . . . 2.10
9—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
10—Canadiens, Joliat . . . 2.10
11—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
12—Canadiens, Joliat . . . 2.10
13—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
14—Canadiens, Joliat . . . 2.10
15—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
16—Canadiens, Joliat . . . 2.10
17—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
18—Canadiens, Joliat . . . 2.10
19—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
20—Canadiens, Joliat . . . 2.10
21—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
22—Canadiens, Joliat . . . 2.10
23—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
24—Canadiens, Joliat . . . 2.10
25—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
26—Canadiens, Joliat . . . 2.10
27—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
28—Canadiens, Joliat . . . 2.10
29—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
30—Canadiens, Joliat . . . 2.10
31—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
32—Canadiens, Joliat . . . 2.10
33—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Deuxième période
34—Canadiens, Joliat . . . 2.10
35—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.

Troisième période
36—Canadiens, Joliat . . . 2.10
37—Rangers, Bun Cook . . . 15.20
Punitions: Bun Cook, Bourgeault, Johnson, Mantha, Leduc.



"BOURSE DE NEW-YORK"

par LAMBERT de LOTTINVILLE & Cie

VALEURS	Ferm.	Ouv.	11 a. m.
Air Reduction	182	181 1-2	
Allied Chemical	150-7	151-4	
Alcoa	119-6		
Am. Can. & Foundry	80-2	81-4	
Am. Tel. & Tel.	104-6		
Am. Loco.	111		
Am. Smelters	171-5	173	
Anacosta Copper	55	55 5-8	
Atchafalaya	183	183	
Baldwin & Ohio	110-5	111	
Barnhart Corp.	24-1	24-2	
Beckman Steel	57-3	57-4	
Can. Pac. Ry.	208	208 3-8	
Chesapeake & Ohio	187-6		
Chicago Ry. & Ind.	109-3	109-4	
Chrysler	60-5	61-3	
Commercial Fuel	70-6	70-6	
Consolidated Gas	173	175-2	
Crescent Steel	125-2	134-6	
Dodge Bros.	86	86-7-8	
DuPont de Nemours	18-4	18-5	
Eastman	344	344-6	
Freight & Texas	119-3	119-3	
General Asphalt	78-6	78-6	
General Electric	70-2	70-4	
General Motors	131	131-4	
General Ry. Signal	150-4	152-2	
Great Northern Ry.	97-1	98-1-4	
Hudson Motors	94-6	95	
International Paper	89-4	92	
Int. Harvester	71-4	71	
Int. Tel. & Tel.	147-3	148-3	
Kennecott Copper	81	81-4	
Louisville & Nashville			
Nash Truck & Equip.	93-6	95	
Mayland Oil	35-3	36-3	
Missouri Pacific	45-4	46	
Missouri Pacific P.	167-2		
Nash Motors	86-1	86-7	
National Lead	161-7	161-7	
N. Y. Central Ry.			
Norfolk & Western	94-4	94-2	
Phillips Petroleum	43-2	43	
Pullman Co.	39-1	39-1-2	
Radio Corp.	82-4	82-2	
Reading Co.	98-3	100	
Republic Iron Steel	97-4		
Southern Ry.	28-2	28-7	
Southern Pacific	60	60-4	
Southern Ry.	119-5	119-3	
Stewart Warner	142-6	143-3	
St. Louis & S. F.	113-6	113-4	
Union Pacific	72	72-7	
U. S. Distributing	115-2	116-7	
U. S. Cast Iron Pipe	109-4	109-5	
U. S. Steel	191-3		
Westinghouse Air.	200	198	
White Motor	43	44	
Woolworth Co.	113-1	114-4	
	141-3	144	
	52-4	52-7	
	32-4	32-1-2	
	20-4	21	
	181-5	182-4	

LES CHANGES

(Par L.-G. Beauchien & Cie)

Londres (livre sterling)	4.87 15-16
Berlin (marks)	2390
Copenhague (couronne)	2678 1-4
Stockholm (couronne)	2684 1-2
Paris (franc)	35 3-4
Rome (lire)	328 1-2
Rotterdam (couronne)	4020
Bruxelles (franc)	1393 1-2
Genève (franc)	1925 1-4
Vienne (couronne)	14 1-8
Athènes (drachme)	132 1-2
Christiana (couronne)	2362
Madrid (peseta)	1673
Rio-de-Janeiro (mireis)	1200

BONS de la VICTOIRE

(Par L.-G. Beauchien & Cie)

1928	5	100.50	4.50%
1931	5	102.45	4.12%
1932	5	104.25	4.30%
1933	5	105.85	4.60%
1934	5	108.20	4.50%
1937	5	110.90	4.10%
1937	5	106.50	4.10%
1940	4	102.30	4.25%
1943	3	103.85	4.40%
1944	4	102.80	4.25%
1946	4	103.90	4.20%

x exempts d'impôt.

MARCHÉ FRANÇAIS

(Par L.-G. Beauchien & Cie)

Bord.-Lyon-Mars 6%	101	101 3-8
part. de la Seine	105 1-2	105 7-8
Ville de Sévres	99 1-2	101
Gouv. franc. 7%	107 1-2	107 7-8
L. M. 6%	115 3-4	116
P. L. M. 7%	99 1-4	99 1-2

Thetford-les-Mines

NOS RETRAITES

Les retraites pasciales de la paroisse de Saint-Alphonse de Thetford, prêchées par les RR. PP. H. Guinebault et E. Guillo de la compagnie de Marie, se sont terminées dimanche dernier. Ces retraites ont été suivies avec beaucoup de piété, de ponctualité, de zèle et de dévouement par les différents groupes appelés tour à tour. Pendant ces jours de salut nos retraités n'ont pas manqué de prendre de généreuses résolutions pour l'avenir, il importe de commencer aussitôt à les mettre en pratique.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Le cercle dramatique de l'Oeuvre de la Jeunesse a obtenu un brillant succès, mardi dernier, dans l'interprétation du drame en 5 actes de Jules Verne: "Michel Strogoff". Voici la distribution des rôles:

Michel Strogoff	MM. Léo Doatle
Ivan Ogareff, colonel russe	Ivan Ogareff
Ant. Plante	Ant. Plante
Harry Blount, reporter anglais	Harry Blount
Eddie Vallières	Eddie Vallières
Aleide Jolivet, reporter français	Aleide Jolivet
Alb. Boivin	Alb. Boivin
Pierre Strogoff, vieux sibérien	Pierre Strogoff
J. P. Lafontaine	J. P. Lafontaine
Le Grand Duc, gouverneur d'Irkoutsk	Le Grand Duc
Dan Roy	Dan Roy
Le Gouverneur de Moscou	Le Gouverneur
Rail, Cyr	Rail, Cyr
Wassil Fedor	Wassil Fedor
Nadius son fils	Nadius
Horace Morin	Horace Morin
Sanger, bohémien	Sanger
Adrien Boucher	Adrien Boucher
L'Emir Péedat, Kham de Tartarie	L'Emir Péedat
R. Spénard	R. Spénard
Le maître de police	J. P. Gagné
Général Kiseoff	C. H. Girard
Un chef tartare	G. Bédard
Un aubergiste	W. Savoye
Général Veronoff	A. Allard
Orloff, paysan sibérien	Orloff
H. Boivin	H. Boivin
Un aide de camp	Henri Paquet
Art. Boldue	Art. Boldue
Un agent de police	E. Paquet
Un grand prêtre	Oscar Boivin
Un sergent tartare	Eug. Gonthier
Un employé du télégraphe	Figurants, soldats et paysans

Figurants, soldats et paysans. Monteurs de scène: Roméo Coriveau, Paul Garon, Alph. Gaudreau et W. Boisvert. Souffleur Jean-Paul Lessard.

La partie musicale a été fort bien exécutée par l'orchestre de l'Oeuvre de la Jeunesse sous la direction de M. Joseph Rousseau.

ECHOIRE DE LA FANFARE

Jeu du 22 mars prochain, sera donnée à la salle du Collège, une soirée de cartes "Euchre" dans le but de procurer un uniforme aux membres de l'Union M.B. Musiciens de Thetford. Tous les citoyens se doivent d'encourager ce beau et utile projet. Les organisateurs comptent et avec raison sur une salle comble.

SEPTUPLURE

Le 2 mars, Gerard-Félix, fils de Garde d'Honneur du Sacré-Coeur, Napoléon Laplante, décédé le 25 et à la Société de Tempérance. Il fut âgé de 18 ans 4 mois et 18 jours. Il appartenait à la Jeunesse de Thetford.

PARLEMENT D'OTTAWA

(Suite de la page 3)

Sur de \$9,000 et moins par année. Ce sont ceux qui ont les plus forts revenus au pays qui devraient payer les taxes les plus fortes.

En terminant M. Howard a trouvé que la canalisation du Saint-Laurent serait une magnifique affaire pour Montréal, et seulement le gouvernement s'emparait lui-même de la production de l'énergie électrique sans s'en remettre aux intérêts privés.

En somme il approuve d'embelle cette canalisation du grand fleuve. M. J. W. Essling, conservateur de la Colombie Britannique, Kootenay-Ouest, dit que très peu de personnes bénéficieraient de la diminution de l'impôt sur le revenu; si le gouvernement, par contre, avait aboli tout à fait la taxe sur les ventes, c'est la masse du peuple qui en profiterait.

M. Lucas, Premier-Unit, de Camrose dans l'Alberta, a félicité le ministre des Finances qui a pu annoncer un autre surplus dans les finances du pays. Il en annonce depuis qu'il occupe ce poste, mais il est regrettable que ces surplus ne soient que des chiffres et non des faits réels. St M. Fielding était aujourd'hui ministre des Finances au lieu d'un surplus, c'est un déficit qu'il annonçait.

M. G. D. Morin, libéral de Bagot, a été le dernier orateur de la soirée d'hier.

M. C. S. Robinson, conservateur a ajourné le débat.

CONFERENCE

Suite de la dernière

chacun des deux bentoires qui composent notre confédération.

"Chaque province crée ses tribunaux de la manière quelle l'entend. Vous vous demandez, pour quel cette réserve. Nous savons que la justice n'est pas comprise exactement de la même manière, dans tous les temps et dans tous les lieux. La compréhension de la justice est en relation avec les circonstances ethniques des groupes de population de leur degré de civilisation, etc.

Le l'hon. Juge Roy, fait remarquer que dans cette multiplicité de systèmes judiciaires il y en avait deux principaux sur lesquels pouvaient se greffer tous les autres: celui de Québec et celui d'Ontario.

"Vous connaissez notre système judiciaire dans la Province de Québec, nous sommes un pays de droit écrit, c'est que les tribunaux sont d'abord liés par la loi quant à l'étendue de leurs pouvoirs, ou de leurs juridictions, ou aux motifs des jugements qu'ils doivent rendre. Ce n'est que dans le cas de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi qu'ils doivent puiser dans leur conscience leur compréhension de l'équité et de la justice.

Nous avons la Cour du Banc du Roi, composée de douze juges dont la juridiction s'exerce en matière civile et criminelle. La Cour de première instance, la Cour de Circuit, la Cour de Magistrat, la Cour des Commissions, la Cour du Recorder et le tribunal des juges de la paix.

En matière criminelle, comme Cour de première instance, nous avons la Cour du Banc du Roi qui peut être divisée en trois sections quant à sa juridiction: juridiction exclusive d'appel en matière civile, en matière criminelle et juridiction en première instance en matière criminelle.

J'attirerai votre attention sur l'évolution qui se produit en matière judiciaire par l'établissement de commissions, véritables tribunaux spécialisés en certains domaines qui tiennent autant du domaine administratif que du domaine judiciaire tels: la commission des Chemins de Fer, des Services Publics, etc.

Maintenant quand à notre corps de droit, les principes que le juge doit suivre, sont ceux exprimés dans le Code Civil ou dans les autres codes et ce n'est que lorsque tous ces éléments de notre droit sont muets que le juge peut faire appel au droit commun, c'est-à-dire, à sa compréhension de la justice et de l'équité.

L'honorable Juge explique ensuite le système judiciaire de l'Ontario. J'ai dit que nous avions, comme tribunal d'appel pour deux sections, civile et criminelle, la Cour Supérieure, comme tribunal de première instance, est une section de la Cour du Banc du Roi. Les pouvoirs de ces deux Cours sont exercés dans Ontario par la Cour Supérieure, qui est l'équivalent de notre Cour Supérieure, avec une décision qui est l'équivalent de notre Cour du Banc du Roi, la "County Court" et "District Court", qui a la juridiction de ces deux Cours.

Il y a encore le "Divisional Court" l'intermédiaire entre notre Cour des Commissions et notre

LES PREVOYANTS DU CANADA

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires des Prévoyants du Canada, a eu lieu lundi. Le rapport des opérations de 1927 montre que la Compagnie a fait des affaires substantielles.

Le Bureau de Direction a été réélu à l'unanimité et se compose de: l'hon. N. Garneau, MM. N. G. K. Roux, Napoléon Lavoie, R. Campbell, Eugène Bédard, Dr. P. H. Bédard, C. E. D'Auteuil.

Cour des Magistrats. Elle a juridiction jusqu'à \$100.

Ontario est une province de droit commun.

L'étude du système judiciaire canadien nous amène à la constatation suivante: c'est que dans le Canada, il y a deux systèmes qui ont chacun un caractère propre, le système inspiré de l'anglais, par le droit commun et le système inspiré du français, ou le droit écrit; les deux se rapprochent graduellement et de plus en plus par la fréquence des relations, la disparition de certains préjugés.

Le savant conférencier invite ensuite les jeunes avocats à faire une étude du droit composé et formulé en terminant le vœu de voir bientôt apparaître dans nos Universités une chaire de droit composé canadien qui attirera les étudiants de notre province et de ceux du Dominion.

M. Joseph DeVarennes remercia au nom du Jeune Barreau l'hon. Juge Ernest Roy de son intéressante causerie.

Courriers de la Province

ST-ANTOINE

Pontbriand, Mgr. 14. — Mercredi 10 février 1928, M. l'abbé J. O. Audet, bénissait l'union de Mlle Bernadette Houle, et de M. Omer Desrochers, sacristain de la paroisse de St-Maurice de Thetford. Après la messe nuptiale les nouveaux époux se rendirent à la demeure de M. Jos Houle, marchant où on leur servit un copieux repas.

Ils quittèrent ensuite leurs hôtes, pour un voyage à Québec et autres villes.

Nos félicitations les plus sincères.

DECES

Le neuf février 1928, madame Hector Provost, née Yvonne Polier, résidant son Ame à Dieu, à l'âge de 23 ans et quelques mois. Elle encore elle a du quitter ce monde pour une vie meilleure, laissant à son époux éploré deux enfants en bas âge. Outre son mari, elle laisse dans le deuil son père et sa mère M. et madame Omer Polier, ses frères: MM. Arthur, Antoine, Odilon, Placide et Wilfrid Polier, tous de Pontbriand. Ses sœurs: Mmes Omer Vachon, de Pontbriand, R. Morrow, et A. Roussel, de Thetford-les-Mines.

Nos sympathies sont offertes à M. Hector Provost, ainsi qu'aux membres des deux familles.

NOUVEAU MAGASIN

On prête à M. Eleucine Tous-saint, l'intention d'ouvrir un restaurant dans l'ancienne résidence de M. Louis Toussaint.

STE-CROIX

SEPTUPLURE

St-Croix, Léb. — A l'âge de 22 ans est décédé Valérie Garneau, épouse de Elise Ferland. Aux familles éplorées nos sympathies.

BAPTEMES

Jean-Louis-Emile-Robert, fils de Louis Paradis et de Marie-Anne Parent. Parrain: M. et madame Stanislas Paradis.

Joseph-Raymond-Marie-Fernand, fils de Joseph Demers et de Audina Laverdière. Parrain: M. et madame Philéas Demers.

Joseph-Alexandre-Réal, fils d'Arthur Hébert et de Amarilda Hébert. Parrain: M. et madame Georges Hébert.

Joseph-Luc-Clément, fils de Cy-ville Lemay et de Anne-Marie Leclerc. Parrain: Nazaire Lemay et Eva Leclerc.

Joseph-Réginald-Hervé, fils d'Alphonse Leclerc et de Adrienne Lemay.

Marie-Cécile-Béatrice, fille de Eugène Loxandre et de Stella Roux. Parrain: M. l'abbé Joseph Loxandre. Marraine: Mme Vve P. Legendre.

Marie-Jeanne-Arlette, fille de Gérard Lemay et de Alice Boissonneault. Parrain: Ugalde Charost et Edwilda Boissonneault.

M. et madame Arthur Laliberté.

A l'occasion du mariage, nous avons eu une soirée du "bon vieux temps", qui a obtenu un vrai succès tant au point de vue pécuniaire qu'au point de vue entrain et variété du programme. Violoncelle, joueur de bongarbo, gigueurs, etc., tous ont prêté leur concours avec bonne grâce pour contribuer à faire de cette soirée d'amateurs, une soirée fort amusante.

VA ET VIENT

Mme W. Thurber, Mme Benoit Legendre, Mme J. Desrochers sont revenues de Montréal.

Mme Philippe Martel est partie pour Windsor, Ont., chez M. H. Croteau.

LA DURANTAYE

CHRONIQUE

La Durantaye, Bellechasse, 27. — Au prône le dimanche dernier, M. le curé a annoncé à ses paroissiens que pendant l'année il y aurait une grande retraite. Les Révérends Pères Auguste Giroux et un autre Père, tous deux Révérendistes de Ste-Anne de Beauport seront les prédicateurs de la retraite. Les exercices de cette retraite commenceront le 13 mai pour se terminer le 20.

Il est fort probable que Son Eminence le cardinal Rouleau sera ici pour la messe solennelle de l'Ascension et y donnera le sermon au cours de cette grande retraite.

Le 6 mars à 8 heures une très belle partie de cartes sera donnée

Sultanas de Christie

remplis du fruit ferme, non-écrasé, si supérieurs à tout ce que vous avez déjà goûté et, bien entendu, absolument purs et délicieusement frais.

Au magasin ou au téléphone, demandez toujours les

Biscuits de Christie

Excellence de Qualité depuis 1853

en notre salle publique. L'organisation semble parfaite. 50 dames et demoiselles sont à l'organisation de la soirée.

Chaque une de ces dames doit voir à monter une table et à fournir un cadeau. Tout fait croire que ce concours sera très bon.

A part des cartes vendues à l'avance par ces dames il y aura aussi à vendre à la salle le soir de la partie de cartes. Qu'on se le dise et que personne ne manque à cette soirée.

—Le Révérend Père Placide des Franciscains de Montréal a été reçu au presbytère ces jours derniers par M. le curé et par Mme Chouinard.

—Mlle Jeanne Chouinard était de passage à La Durantaye aussi.

—Mme Jos. O. Rouxard de Lévis était ici dernièrement.

BAPTEME

Samedi le 25, M. le curé Chouinard a baptisé Joseph-Roger, enfant de M. et Mme Joseph Mercier, du 5ème rang. M. et Mme Eugène Breton, oncle et tante de l'enfant ont été parrain et marraine. Mme Joseph Goulet portait son petit-fils au baptême.

DECES

Mardi le 28 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Vve Pierre Goupil décédée le 25. Quot, que retenue à sa chambre depuis plusieurs semaines rien ne faisait croire à une mort aussi soudaine.

Le service fut chanté par M. le curé Chouinard. A la tribune de l'église l'on chanta la messe des morts harmonisée et M. Breton de la Cour de la défunte fut porté par ses fils.

Madame Goupil laissa 6 fils et une fille dont MM. Pierre de La Durantaye, Stanislas de St-Charles, Edmond de Québec, Herménégilde de Xavier, professeur à Québec, Joseph des Etats-Unis; Madame Johny Bélanger de St-Louis, de Courville.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies pour lesquels elle désire offrir à tous ses plus sincères remerciements.

Le corps de la défunte fut déposé dans le charnier.

PENSEE

Tous les systèmes et toutes les tendances qui nient la personnalité de la femme, tendent comme dit M. Rouxard à n'en faire au lieu d'une femme accomplie, un homme manqué.

Donnez aux Enfants la Chance de Faire de leur Mieux: C'est là ce que Réclament les Ecoles Aujourd'hui



On conjure les mères d'apporter à leurs enfants ce mélange.

Mères, cela paraît peu de chose, au milieu de tous les soins qu'il vous faut donner à vos enfants. Néanmoins, des expériences répétées, dans maintes écoles, ont prouvé que c'est de toute première importance. Sans cette précaution, les enfants ne sauraient donner le meilleur de leur effort, tant en classe qu'au jeu. C'est la raison pour laquelle les autorités scolaires, dans tout le pays, viennent en aide aux mères pour leur permettre d'assurer à leurs enfants cette attention.

Dans plus de 70,000 salles d'écoles ce régime est aujourd'hui officiel.

Tous les garçons et filles ont besoin d'un déjeuner chaud aux céréales cuites.

Il faut une énergie sans limite pour résister à l'épuisement d'une journée moyenne d'école. Seul, un déjeuner chaud aux céréales cuites peut fournir cette énergie.

Troisièmement, enfin, parce que les petits en sont friands. Donnez-les régulièrement à vos enfants Cream of Wheat Company Winnipeg.

Gratuit — Ecrivez pour obtenir une boîte d'échantillon de Cream of Wheat, et le livre: "L'importante affaire de l'alimentation des enfants". Dept. AG 16 Cream of Wheat Co., Winnipeg.

CREAM OF WHEAT NE SE VEND JAMAIS EN SACS — seulement dans la boîte sus-illustrée.



